Affaires mondiales Canada | Global Affairs Canada

Affaires mondiales Canada

Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017

L'honorable Stéphane Dion Ministre des Affaires étrangères	L'honorable Chrystia Freeland Ministre du Commerce international	L'honorable Marie-Claude Bibeau Ministre du Développement international et de la Francophonie

Numéro de catalogue : FR2-21F-PDF
ISSN: 2369-8640

Table des matières

Message des ministres 3
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation 5
1.1 Profil organisationnel 5
1.2 Contexte organisationnel 5
1.3 Dépenses prévues 14
1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 15
1.5 Tendances relatives aux dépenses du Ministère 16
1.6 Budget des dépenses par crédit voté 17
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 19
Résultat stratégique 1 : Programme international du Canada. 19
Programme 1.1 : Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international 19
Programme 1.2 : Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux 22
Résultat stratégique 2 : Services de commerce international et consulaires destinés aux Canadiens 28
Programme 2.1 : Commerce international 28
Programme 2.2 : Services consulaires et gestion des urgences 31
Résultat stratégique 3 : Aide internationale et réduction de la pauvreté 34
Programme 3.1 : Sécurité internationale et développement démocratique 34
Programme 3.2 : Développement international 38
Programme 3.3 : Assistance humanitaire internationale 45
Résultat stratégique 4 : Réseau du Canada à l'étranger. 47
Programme 4.1 : Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions 47
Programme 4.2 : Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger 54
Services internes 56
Section III : Information additionnelle 59
3.1 État des résultats prospectif 59
3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 59
3.3 Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 60
Section IV : Coordonnées de l'organisation 61
Annexe : Définitions 63

Message des ministres

L'honorable Stéphane Dion
Ministre des Affaires étrangères

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre du Commerce international

L'honorable Marie-Claude Bibeau
Ministre du Développement international et de la Francophonie

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 d'Affaires mondiales Canada, qui donne un aperçu des priorités internationales du Canada pour la prochaine année.

En nous fondant sur les valeurs canadiennes et en mettant l'accent sur l'obtention de résultats, nous nous attacherons en priorité à redynamiser le leadership du Canada ainsi que son engagement constructif quant aux questions internationales clés et aux institutions multilatérales. Nos intérêts liés à la sécurité et à l'économie seront soutenus par un leadership fort sur la scène internationale alors que nous poursuivons des objectifs importants pour les Canadiens, tels que l'accroissement du commerce et des investissements fait au pays, la réduction de la pauvreté et des inégalités à l'échelle mondiale et la mise à profit des résultats de la conférence de Paris sur les changements climatiques tenue en 2015.

Par le biais de nos relations bilatérales et de notre participation aux organismes internationaux, notamment les Nations Unies, nous devons nous réengager en vue d'établir des partenariats constructifs et ainsi faire en sorte d'être plus efficaces sur la scène internationale. Grâce à cet engagement renouvelé avec nos partenaires nationaux et internationaux, nous défendrons et promouvrons la gouvernance inclusive et responsable, le pluralisme pacifique et le respect des droits de la personne. Nous contribuerons à la paix et à la sécurité internationale, y compris en luttant contre le terrorisme et la radicalisation et en accroissant notre soutien aux opérations de maintien de la paix dans le monde. Le Canada cherche à nouer des relations fortes, dynamiques et tournées vers l'avenir avec nos partenaires internationaux, à commencer par nos voisins les plus proches, les États-Unis et le Mexique.

Notre priorité est de soutenir l'industrie et l'innovation canadiennes afin de créer la prospérité à grande échelle au Canada et dans le monde. Le bureau Investir au Canada sera renforcé afin d'attirer les investissements étrangers créateurs d'emplois. Grâce à une nouvelle stratégie canadienne relative au commerce et à l'exportation, nous accroîtrons les débouchés pour les entreprises sur les marchés existants et les marchés étrangers à forte croissance, comme la Chine et l'Inde. De même, le réengagement du Canada dans le monde créera de nouvelles occasions pour nos entreprises. La mise en œuvre et l'élargissement des accords de libre-échange du Canada se poursuivront, y compris ceux avec Israël, le Chili et l'Ukraine ainsi que l'avancement de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. En parallèle, nous continuerons de mener des consultations nationales approfondies sur la participation potentielle du Canada au Partenariat transpacifique.

Afin de réduire les obstacles au commerce tout en favorisant la gérance environnementale conjointe et la coopération en matière de gestion des frontières, le Ministère renforcera les relations du Canada avec les États-Unis, notre plus proche allié et notre plus important partenaire au chapitre de l'économie et de la

sécurité. Nous travaillerons de manière trilatérale avec les États-Unis et le Mexique pour favoriser une région nord-américaine concurrentielle, sûre et durable. De même, nous intensifierons notre participation aux tribunes internationales et nous contribuerons activement à renforcer la pertinence de l'Organisation mondiale du commerce, par exemple en ratifiant rapidement l'Accord sur la facilitation des échanges.

Le Canada contribuera à la réduction de la pauvreté et des inégalités à l'échelle mondiale avec la mise au point d'un nouveau cadre stratégique et de financement qui permettra de classer par ordre de priorité les besoins des personnes les plus démunies et les plus vulnérables, y compris dans les États fragiles, afin de faire progresser le mieux possible le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Nous mènerons également des efforts mondiaux fondés sur des éléments probants en vue de promouvoir et d'améliorer la santé, les droits et l'autonomisation des femmes, des adolescents et des enfants. Nous mettrons l'accent sur la promotion de l'innovation et de l'efficacité en matière de développement, le soutien à une croissance économique durable et la prestation de réponses rapides et coordonnées aux crises humanitaires, tout en continuant à renforcer la résilience des collectivités.

Nous continuerons de veiller à ce que les valeurs et les intérêts internationaux du Canada soient bien servis par un ministère des affaires mondiales moderne et innovateur, notamment grâce à un réseau efficace et efficient de missions réparties dans plus de 100 pays. Le Ministère permettra aux Canadiens de voyager en toute sécurité et de façon responsable à l'étranger, et il assurera les meilleurs services possibles aux personnes ayant besoin d'une assistance consulaire.

Pour donner suite à ces priorités, Affaires mondiales Canada travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les administrations municipales, et il s'engagera auprès d'une vaste gamme d'intervenants canadiens et internationaux. Le Ministère cherchera à instaurer un climat de confiance et de collaboration grâce à des communications ouvertes et à un engagement renouvelé à fournir le libre accès aux données sur ses activités.

Dans cet esprit, le Ministère collabore avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour élaborer des rapports annuels simplifiés et plus efficaces au Parlement qui mettront l'accent de manière transparente sur la façon dont nous utilisons nos ressources pour nous acquitter de nos engagements. À compter de l'an prochain, le Rapport sur les plans et les priorités permettra aux Canadiens de suivre plus facilement les progrès de notre ministère vers la réalisation de nos priorités, lesquelles ont été décrites dans les lettres de mandat du premier ministre[1] qui nous ont été remises.

Le Canada a une fière tradition de leadership international, et nous sommes impatients de contribuer de façon réelle et valable à un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère au cours de la prochaine année. Pour en connaître davantage sur Affaires mondiales Canada et sur ses priorités, nous vous invitons à consulter le site Web du Ministère[2].

[1] Les lettres de mandate du ministre des Affaires étrangères, du ministre du Commerce international, et du ministre du Développement international et de la Francophonie peuvent être trouvés à http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat-des-ministres.
[2] http://www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

1.1 Profil organisationnel

Ministres : Stéphane Dion, ministre des Affaires étrangères; Chrystia Freeland, ministre du Commerce international; Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie.

Sous-ministres : Daniel Jean, sous-ministre des Affaires étrangères; Christine Hogan, sous-ministre du Commerce international; Peter Boehm, sous-ministre du Développement international (p. i.).

Portefeuille ministériel : Affaires mondiales Canada. Année de création : 1909.

Principale loi habilitante : *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, L.C. 2013, ch. 33, art. 174*[3].

1.2 Contexte organisationnel

1.2.1 Raison d'être

Sous la direction du ministre des Affaires étrangères, de la ministre du Commerce international et de la ministre du Développement international et de la Francophonie, Affaires mondiales Canada[4] est responsable de la conduite des relations internationales du Canada, y compris les affaires étrangères, le commerce international et le développement international.

Affaires mondiales Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts du Canada à l'échelle internationale, voit à la prestation de programmes internationaux et administre le programme d'aide internationale du Canada afin de réduire la pauvreté dans les pays en développement et d'apporter une aide humanitaire. Le Ministère fournit des services commerciaux aux entreprises canadiennes, au pays et ailleurs dans le monde, dispense des services consulaires aux Canadiens à l'étranger et administre le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada.

1.2.2 Responsabilités

Les responsabilités juridiques d'Affaires mondiales Canada sont énoncées dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* de 2013[5] et sont résumées ci-dessous.

Le Ministère gère les relations diplomatiques et consulaires du Canada avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales en entretenant un dialogue avec des acteurs internationaux et en exerçant une influence sur ceux-ci, de manière à promouvoir les intérêts politiques et économiques du Canada, de même qu'une gouvernance inclusive et responsable, le pluralisme pacifique, le respect de la diversité, l'égalité des genres et les droits de la personne.

Le Ministère dirige la négociation d'accords commerciaux internationaux visant à préserver et à améliorer l'accès au marché au profit des entreprises canadiennes. Il veille également à la gestion des différends commerciaux internationaux au moyen des principaux mécanismes de règlement des différends. De même, Affaires mondiales Canada prodigue des conseils et fournit des services de manière à aider les entreprises canadiennes à réussir à l'international, à favoriser les investissements étrangers directs au Canada et à soutenir l'innovation, la science et la technologie à l'échelle internationale.

Le Ministère fournit des services consulaires et des renseignements sur les voyages aux Canadiens. Il apporte un soutien à la paix et à la stabilité dans le monde, et s'attaque à des menaces pour la sécurité internationale,

[3] www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-27.5/TexteComplet.html
[4] Le titre d'usage du Ministère a été remplacé par Affaires mondiales Canada à la suite des élections fédérales tenues en octobre 2015.
[5] Le processus de mise à jour de la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* entrepris afin de tenir compte du changement de nom du Ministère n'était pas terminé lors de la rédaction du présent rapport.

comme le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.

Afin de réduire la pauvreté dans le monde et d'accroître la prospérité et la stabilité des pays en développement, le Ministère assure la gestion de la majorité de l'aide internationale en vue de mettre à exécution des programmes de développement durable. Le Ministère veille aussi à ce que le Canada agisse de manière coordonnée face à des situations d'urgence et à des catastrophes naturelles à l'étranger, y compris en apportant une aide humanitaire.

Affaires Mondiales Canada gère également la plateforme internationale du Canada, un réseau mondial de 177 missions dans plus de 100 pays qui appuie les efforts internationaux du Ministère et de 32 autres ministères, organismes partenaires et cooccupants[6].

1.2.3 Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP)

Le présent rapport est structuré selon l'AAP intégrée d'Affaires mondiales Canada, laquelle est conforme au mandat du Ministère et comprend quatre résultats stratégiques (RS) soutenus par neuf programmes. Les Services internes appuient tous les programmes.

Résultat stratégique 1 : Le programme international est modelé pour faire avancer la sécurité, la prospérité, les intérêts et les valeurs du Canada.

- **Programme : Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international**
  - Sous-programme : Information internationale et analyse
  - Sous-programme : Conseils stratégiques en politique internationale
- **Programme : Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux**
  - Sous-programme : Promotion des intérêts et diplomatie bilatérales et régionales
  - Sous-programme : Sommets et promotion des intérêts et diplomatie multilatérales
  - Sous-programme : Contributions obligatoires à des organisations internationales
  - Sous-programme : Accords commerciaux, négociations, règlements de différends et contrôles

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.

- **Programme : Commerce international**
  - Sous-programme : Développement du commerce international par la promotion des exportations et du commerce au Canada et l'étranger
  - Sous-programme : Investissement étranger direct au Canada
  - Sous-programme : Innovation, science et technologie internationale
- **Programme : Services consulaires et gestion des urgences**
  - Sous-programme : Assistance consulaire aux Canadiens
  - Sous-programme : Préparation et intervention en cas d'urgence

Résultat stratégique 3 : La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.

- **Programme : Sécurité internationale et développement démocratique**
  - Sous-programme : Sécurité internationale et réduction des menaces
  - Sous-programme : Soutien à la démocratie, aux droits de la personne, à la liberté et à la primauté du droit
- **Programme : Développement international**
  - Sous-programme : Croissance économique durable
  - Sous-programme : Enfants et jeunes, y compris la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants
  - Sous-programme : Sécurité alimentaire

[6] Les cooccupants comprennent les sociétés d'État, les gouvernements provinciaux et les représentations diplomatiques des gouvernements étrangers situées dans les missions du Canada à l'étranger.

Sous-programme : Assistance multisectorielle, développement social et engagement au développement

Programme : Assistance humanitaire internationale

Sous-programme : Programmation humanitaire

Sous-programme : Partenaires pour une assistance humanitaire

Résultat stratégique 4 : Le Ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.

Programme : Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions

Sous-programme : Gestion des services communs

Sous-programme : Biens immobiliers

Sous-programme : Sécurité

Sous-programme : Gestion de l'information/Technologie de l'information

Sous-programme : Employés recrutés sur place au soutien d'autres ministères du gouvernement du Canada

Programme : Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger

Sous-programme : Administration des Directives sur le service extérieur

Sous-programme : Administration des cotisations de l'employeur au regard des pensions, des assurances et de la sécurité sociale des employés recrutés sur place

Services internes

1.2.4 Priorités ministérielles

Affaires mondiales Canada concentrera ses efforts sur les priorités intégrées suivantes en vue de promouvoir le programme international du gouvernement en 2016-2017. Pour répondre à ces objectifs, le Ministère collaborera étroitement avec d'autres entités fédérales, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, et établira un dialogue constructif avec divers intervenants canadiens et internationaux. Le Ministère veillera à respecter les normes les plus élevées en matière de prestation de services aux Canadiens, en particulier à ceux qui ont besoin d'aide consulaire à l'étranger. Le Ministère s'efforcera de mieux intégrer ses capacités sur le plan des politiques, des programmes et des affaires publiques et de faire en sorte que son effectif reflète l'équité entre les sexes et la diversité, au Canada et à l'étranger.[7]

1. Promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada par du leadership et un engagement constructif sur les principaux enjeux mondiaux avec des partenaires stratégiques, notamment au sein des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales, telles que la Francophonie. Nouvelle priorité concordant avec les RS 1, RS 2 et RS 3.

Pourquoi il s'agit d'une priorité : Le rythme rapide auquel s'effectuent les changements et l'interdépendance des acteurs internationaux exigent un dialogue international constructif qui permet de gérer efficacement une gamme d'enjeux mondiaux complexes. Le Ministère s'est engagé à mettre en évidence cette stratégie en matière de leadership international, puisque la meilleure façon de promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada consiste à collaborer avec un grand nombre de partenaires stratégiques à l'échelle nationale et internationale, notamment au sein des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales.

Les initiatives prévues afin de concrétiser cette priorité comprennent les suivantes :

- Augmenter le soutien fourni pour les opérations de maintien de la paix, ainsi que les travaux de médiation, de prévention des conflits, de reconstruction et de redressement rapide. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début :*** *décembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*
- Contribuer à la paix et à la sécurité internationale en signant le Traité sur le commerce des armes des Nations Unies et en travaillant avec les alliés et d'autres pays pour faire face aux défis, notamment la

[7] Pour obtenir plus de renseignements sur les priorités organisationnelles, consulter les lettres de mandat des ministres sur le site Web du Premier ministre du Canada.

propagation du terrorisme et la radicalisation, la criminalité organisée transnationale et la prolifération d'armes de destruction massive. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début :*** *décembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*

- Rehausser le rôle de chef de file que joue le Canada en matière d'énergie propre et d'efforts internationaux visant à lutter contre les changements climatiques et à atténuer leur incidence sur les plus vulnérables, notamment par des mécanismes de financement pour la lutte contre les changements climatiques. ***Harmonisation :*** *RS 1, RS 2 et RS 3;* ***début :*** *novembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*
- Promouvoir la gouvernance inclusive et responsable, le pluralisme pacifique ainsi que le respect de la diversité et des droits de la personne, en particulier les droits des femmes, des filles, des peuples autochtones, des personnes déplacées de force et des autres personnes qui risquent de faire l'objet de discrimination et de violence. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début :*** *décembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*

2. Contribuer à une prospérité inclusive au Canada et ailleurs dans le monde, avec un accent sur l'expansion et le renforcement des relations en matière de commerce et d'investissement avec les vastes marchés à forte croissance, comme la Chine et l'Inde, ainsi qu'avec les partenaires de longue date. Priorité continue concordant avec les RS 1, RS 2 et RS 3.

Pourquoi il s'agit d'une priorité : Comme le commerce international représente environ 60 p. 100 du produit intérieur brut annuel du Canada, l'élargissement et l'intensification des liens commerciaux et d'investissement avec les grands marchés à croissance rapide ainsi qu'avec les partenaires traditionnels créeront de nouvelles possibilités pour les entreprises canadiennes. De même, le soutien des efforts faits à l'échelle mondiale en vue d'assurer une croissance économique mondiale durable et plus inclusive entraînera des retombées pour la population canadienne, notamment la création d'emplois, l'innovation et de plus grandes possibilités d'exportation.

Les initiatives prévues afin de concrétiser cette priorité comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre et élargir le réseau d'accords de libre-échange du Canada, notamment en élaborant des stratégies qui visent l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, en menant des consultations concernant la participation possible du Canada au Partenariat transpacifique et en mettant en œuvre les accords commerciaux avec Israël, le Chili et l'Ukraine. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 2;* ***début :*** *janvier 2016;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*
- Soutenir les principaux secteurs, notamment ceux des technologies propres et durables, en particulier en ce qui touche les infrastructures et les ressources naturelles, et promouvoir les industries culturelles et créatives canadiennes. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 2;* ***début :*** *janvier 2016;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*
- Élaborer une nouvelle stratégie canadienne relative au commerce et à l'exportation en vue d'attirer des investissements étrangers, d'aider les entreprises à tirer profit de débouchés commerciaux sur les marchés clés, de promouvoir les valeurs canadiennes au moyen du comportement responsable des entreprises et de mobiliser les petites et moyennes entreprises canadiennes afin de favoriser la croissance et la présence dans les chaînes de valeur mondiales. ***Harmonisation :*** *RS 1, RS 2 et RS 3;* ***début :*** *janvier 2016;* ***fin :*** *novembre 2016.*
- Promouvoir une prospérité mondiale partagée, y compris en tirant parti du financement pour le développement et la lutte contre les changements climatiques, en appuyant le développement économique local, en favorisant une architecture de commerce et d'investissement inclusive et en renforçant la capacité des pays en développement de soutenir une croissance durable à grande échelle, y compris au moyen d'échanges commerciaux accrus. ***Harmonisation :*** *RS 1, RS 2 et RS 3;* ***début :*** *janvier 2016;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*

3. Renforcer les relations que le Canada entretient avec les États-Unis et d'autres partenaires bilatéraux de premier plan afin de promouvoir les intérêts canadiens. Nouvelle priorité concordant avec les RS 1, RS 2 et RS 3.

Pourquoi il s'agit d'une priorité : Les États Unis sont le plus proche allié du Canada ainsi que son partenaire le plus important sur le plan économique et de la sécurité. Il est essentiel pour la réussite à long terme du Canada de renforcer cette relation ainsi que les relations trilatérales avec les États Unis et le Mexique dans le but d'améliorer la coopération au chapitre de la sécurité, d'assurer une meilleure gestion conjointe de l'environnement et de réduire les obstacles au commerce. Le Ministère devra aussi collaborer avec les principaux partenaires bilatéraux, aussi bien les alliés traditionnels que les nouveaux partenaires stratégiques, à promouvoir les intérêts canadiens dans un contexte géopolitique dynamique.

Les initiatives prévues en vue de concrétiser cette priorité comprennent les suivantes :

- Collaborer avec les États-Unis afin de réduire les obstacles au commerce, d'améliorer les mesures de facilitation et la sécurité à la frontière ainsi que de renforcer l'intendance environnementale conjointe grâce à la diplomatie ouverte et à la promotion des intérêts. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 2;* ***début :*** *décembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*
- Accroître la coopération avec les États-Unis et le Mexique en vue de favoriser la concurrence, la sécurité et la durabilité en Amérique du Nord, notamment par l'élaboration d'un accord ambitieux sur l'environnement et l'énergie propre et en participant dans un sommet des leaders nord-américains. ***Harmonisation :*** *RS 1, RS 2 et RS 3;* ***début :*** *novembre 2015;* ***fin :*** *mars 2017.*
- Étendre les partenariats ciblés sur le plan de l'économie, de la sécurité et de la gouvernance avec la Chine et ailleurs en Asie, y compris en tirant parti des résultats au chapitre du développement international. ***Harmonisation :*** *RS 1, RS 2 et RS 3;* ***début :*** *novembre 2015;* ***fin :*** *de façon continue jusqu'en 2017.*

4. Rehausser les efforts du Canada visant à réduire la pauvreté et les inégalités, à soutenir les États fragiles, à renforcer la résilience et à répondre aux besoins d'ordre humanitaire. Priorité continue concordant avec les RS 1 et RS 3.

Pourquoi il s'agit d'une priorité : L'aide internationale demeurera un élément crucial de l'action du Canada à l'égard du nouvel agenda mondial ambitieux qui a été mis sur pied par le biais du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, de lutter contre les inégalités et l'injustice, de s'attaquer efficacement à la détérioration de l'environnement et aux changements climatiques. Mais il faudra de nouvelles approches en vue de répondre aux besoins de base et d'accroître la résilience des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde, notamment dans les États fragiles et touchés par des conflits. Le Canada reconnaît aussi que l'aide humanitaire est particulièrement importante pour les personnes touchées par les catastrophes naturelles, les conflits ou l'insécurité alimentaire aiguë dans les pays en développement. Ces investissements bénéficieront aux milliards des personnes qui en ont besoin et permettront d'accroître la prospérité et la sécurité à long terme des Canadiens.

Les initiatives prévues en vue de concrétiser cette priorité comprennent les suivantes :

- Concevoir un nouveau cadre stratégique et financier afin de canaliser l'aide internationale du Canada de façon à aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables d'une manière qui leur permet de se prendre en charge et qui favorise la croissance durable, y compris au moyen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début :*** *décembre 2015;* ***fin :*** *novembre 2016.*
- Diriger les efforts mondiaux fondés sur des données probantes en vue d'améliorer la santé des femmes, des adolescents et des enfants et d'assurer un avenir meilleur pour les enfants et les jeunes. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début/fin :*** *initiative en cours.*

- Favoriser l'innovation et l'efficacité en matière de développement, y compris en renforçant la transparence de l'aide internationale et les partenariats et en améliorant les mécanismes de prestation. ***Harmonisation :*** *RS 3;* ***début :*** *novembre 2015;* ***fin :*** *initiative en cours.*
- Mener des interventions opportunes, efficaces et bien coordonnées fondées sur les besoins en cas de crises humanitaires et d'autres crises. ***Harmonisation :*** *RS 1 et RS 3;* ***début/fin :*** *initiative en cours.*

1.2.5 Analyses des risques

Dans l'exercice de son mandat, Affaires mondiales Canada gère le réseau mondial du pays, qui compte 177 missions dans 109 pays, où travaillent plus de 50 p. 100 des membres de son personnel. Par conséquent, le Ministère doit gérer activement un éventail de risques externes liés au contexte international dans lequel il exerce ses activités, notamment les menaces associées au terrorisme, aux cyberattaques et aux catastrophes naturelles.

Le tout dernier Profil de risque ministériel d'Affaires mondiales Canada a été établi en 2014-2015; quatre risques y ont été définis. Comme ce profil se révèle encore pertinent pour 2016-2017, le Ministère mettra l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de ses interventions à l'égard de trois des quatre principaux risques ministériels, à savoir :

- Risque 1 : Sécurité personnelle et physique;
- Risque 2 : Cybermenaces et exfiltration de renseignements;
- Risque 3 : Interventions d'urgence et planification de la continuité des activités.

Quant au quatrième risque cerné dans les profils de 2014-2015 et 2015-2016, la fusion, il sera géré activement à l'échelle opérationnelle par le Comité de gestion ministériel d'Affaires mondiales Canada; en conséquence, ce risque ministériel a été supprimé.

Les stratégies de réponse au risque d'Affaires mondiales Canada ont été examinées à la lumière des modèles logiques de gestion du risque mis au point au cours de la dernière année, et ce, afin de disposer d'une cadre pluriannuel permettant d'évaluer les réponses annuelles au risque et d'améliorer celles-ci en vue d'assurer une plus grande efficacité dans les efforts d'atténuation des risques organisationnels du Ministère. Ces nouvelles stratégies de réponse au risque pour 2016-2017 sont décrites dans les tableaux ci-dessous.

Risque 1 : Sécurité personnelle et physique	**Lien avec l'AAP : RS 1; RS 2; RS 3; RS 4**
Travailler à l'étranger dans des milieux aux conditions de sécurité difficiles et complexes pourrait avoir une incidence sur la sécurité des employés canadiens, les personnes à leur charge, les employés recrutés sur place ou les visiteurs dans les missions.	
Stratégie de réponse au risque	
• L'utilisation d'une information détaillée et intégrée sur les menaces permettra de bien comprendre les menaces et les vulnérabilités, ce qui favorisera la sécurité dans les activités des missions de même que la planification efficace de la sécurité. • L'amélioration des mesures de sécurité dans les missions, dont l'ordre de priorité sera établi au moyen d'un processus d'examen intégré, sera facilitée grâce à l'harmonisation continue des normes de sécurité physique, des évaluations des menaces de même que des évaluations des vulnérabilités propres à la mission. • L'efficacité des activités des missions en ce qui concerne la planification de la sécurité de même que la gestion du rendement et des risques sera appuyée par une définition claire des rôles et des responsabilités se rattachant à la sécurité des missions, par la mise en œuvre rapide des recommandations en matière de sécurité, par l'exercice d'un suivi à cet égard et par une harmonisation accrue du Plan de sécurité ministériel et du Profil de risque ministériel. • Le niveau de sécurité des missions sera rehaussé par la livraison rapide de l'équipement de sécurité et la réalisation, en temps opportun, de projets d'infrastructure relatifs à la sécurité physique.	

- Les capacités de gestion de la sécurité dans les missions seront renforcées grâce au perfectionnement et au déploiement de spécialistes qui connaissent bien le contexte des menaces en cause, y compris l'affectation de spécialistes en sécurité dans les missions à haut risque.
- La mise en œuvre d'un programme de prévention des risques, la prestation, en temps opportun, d'une formation se rapportant aux défis de sécurité à l'étranger ainsi que le leadership exercé par la haute direction en la matière favoriseront l'établissement d'une culture de sensibilisation à la sécurité et l'adoption de comportements de sécurité appropriés par les employés des missions.

Avec plus de la moitié des membres du personnel du Ministère travaillent à l'étranger dans des pays où les risques pour la sécurité sont élevés, Affaires mondiales Canada fait-il de la sécurité de ses employés, des personnes à leur charge et des visiteurs dans les missions une priorité absolue. Par exemple, de nouveaux outils de gestion des risques ont été mis à la disposition des missions à l'étranger; au moyen de ceux-ci, près de 80 p. 100 des missions au Moyen-Orient et en Afrique ont ciblé la sécurité comme l'un de leurs trois principaux risques et assurent maintenant une gestion active à cet égard. De même, depuis 2011, le Ministère gère activement les risques pour la sécurité au moyen de différents plans d'action, notamment le Plan de sécurité ministériel et le Profil de risque ministériel d'Affaires mondiales Canada.

De nombreux progrès ont été réalisés, telle la réalisation des évaluations de base de la menace à l'intention de plus de 170 missions (les travaux en ce sens seront terminés d'ici la fin de 2015-2016) et le déploiement, dans les missions à haut risque, de plus de 150 professionnels spécialisés dans la sécurité des missions. Néanmoins, compte tenu de la nature changeante des menaces qui planent à l'étranger, des efforts continueront d'être déployés en vue d'améliorer la sécurité au sein du réseau international de missions du Canada.

Le sous-ministre adjoint (SMA) du Secteur des affaires consulaires, de la sécurité et des affaires juridiques, le SMA du Secteur de la sécurité internationale et le SMA du Secteur de la plateforme internationale continueront de gérer ce risque, avec le soutien du Comité directeur des SMA sur la sécurité et du Comité de gestion ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Risque ministériel 2 : Cybermenaces et exfiltration de renseignements	**Lien avec l'AAP : RS 1; RS 2; RS 3; RS 4**
Une cyberattaque, une exfiltration de renseignements ou une limite posée aux systèmes gouvernementaux pourrait entraîner la divulgation de renseignements détenus par le gouvernement et un déni de service, ce qui est susceptible de donner l'impression que l'on ne peut confier des renseignements sensibles à Affaires mondiales Canada.	
Stratégie de réponse au risque	
• Des outils de surveillance des réseaux plus efficaces, une sensibilisation accrue aux menaces internes et la communication, en temps opportun, de l'information sur les menaces permettront de mieux comprendre les menaces et les vulnérabilités associées à la gestion de l'information et à la technologie de l'information (GI-TI). • Les mesures relatives à l'établissement de priorités à l'appui de la gouvernance de la cybersécurité de même qu'aux investissements en TI seront éclairées par une meilleure compréhension des menaces et des vulnérabilités ainsi que des besoins en matière de continuité des activités, et par la collaboration proactive avec Services partagés Canada. • Les activités de planification, de surveillance et de gouvernance de la GI-TI seront bonifiées grâce à une meilleure harmonisation du Plan de sécurité ministériel, du Plan d'investissement et du Profil de risque ministériel. • Le réseau électronique du Ministère sera être renforcé et des communications sans fil sécuritaires seront être assurées en faisant appel à des solutions axées sur une sensibilisation accrue aux besoins en matière de protection des renseignements, de la TI et des communications. • De même, la sécurité des endroits où sont hébergés des renseignements sensibles sera améliorée par des mises à niveau physiques continues des secteurs d'accès contrôlé et une utilisation accrue des outils	

de lutte contre les infiltrations. • La sensibilisation des employés aux risques associés à la sécurité de la GI-TI sera accrue à l'aide d'une formation appropriée, qui reposera sur une meilleure compréhension des besoins en ce sens, de même que d'initiatives ciblées d'éducation des employés.

À l'échelle mondiale, la cybercriminalité, le cyberespionnage et d'autres cyberactivités malveillantes continuent de faire partie des menaces les plus importantes pour la sécurité nationale. Parmi les ministères fédéraux, Affaires mondiales Canada est appelé à composer avec des cybermenaces et des risques d'exfiltration de renseignements de nature particulière, étant donné la nature internationale de ses activités.

Le système de technologie de l'information utilisé pour appuyer le travail du Canada à l'échelle internationale compte 177 points de service, répartis dans 109 pays. Dans plusieurs de ces pays, le personnel du Ministère est appelé à travailler dans des milieux complexes sur le plan de la sécurité, lesquels exigent un niveau élevé de sensibilisation à l'égard du contexte qui prévaut afin d'atténuer les cybermenaces et les risques d'exfiltration de renseignements.

Afin de gérer ces risques, on continue de mettre au point un mécanisme de gouvernance relatif à la cybersécurité, en collaboration avec Services partagés Canada. En travaillant de concert avec ses partenaires, le Ministère améliore sa compréhension des vulnérabilités et des menaces pour la sécurité de la GI-TI de manière à pouvoir renforcer la planification et la mise en œuvre des mesures prises en réponse aux risques en cause.

Le Ministère continuera de consolider ses mesures de protection de la GI-TI en fonction du contexte de menace, et ce, en procédant à la mise à niveau de son réseau électronique, en assurant la protection physique des ressources d'information et en s'employant à trouver des solutions de communication sécuritaires. De même, le Ministère poursuivra son travail en vue de promouvoir l'adoption par son personnel de comportements responsables en matière de sécurité de la GI-TI et organisera des activités de formation et de sensibilisation à l'administration centrale (AC) et dans les missions.

Le SMA du Secteur des affaires consulaires, de la sécurité et des affaires juridiques et le SMA du Secteur de la planification ministérielle, des finances et de la technologie de l'information continueront de gérer ce risque, avec le soutien du Comité des directeurs généraux sur la GI-TI, du Comité directeur des SMA sur la sécurité et du Comité de gestion ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Risque ministériel 3 : Interventions en cas d'urgence et planification de la continuité des activités	**Lien avec l'AAP : RS 1; RS 2; RS 3; RS 4**
Une catastrophe naturelle importante, une situation d'urgence ou la perpétration d'actes d'hostilité dans les missions ou à l'AC pourrait perturber les activités à l'échelle du Ministère.	
Stratégie de réponse au risque	
• L'amélioration et la durabilité des capacités d'intervention d'urgence à l'AC et dans les missions seront appuyées par une « capacité d'intensification » accrue de l'intervention d'urgence, le tout grâce au recours efficace aux équipes d'intervention d'urgence et à l'Équipe permanente de déploiement rapide, au maintien d'une solide collectivité de spécialistes des interventions d'urgence et au déploiement constant d'agents régionaux de gestion des urgences. • Les capacités des équipes d'intervention d'urgence et de gestion des urgences du Ministère, à l'AC et dans les missions, seront bonifiées avec la tenue plus fréquente de séances de formation propres aux divers rôles assumés de même que d'exercices de mise en situation, ce qui comprendra des exercices conjoints avec des pays aux vues similaires et l'intégration des leçons retenues. • La préparation aux situations d'urgence sera assurée au moyen d'analyses, de la connaissance de la situation et de la transmission rapide d'avis concernant les situations de ce type aux membres du personnel occupant des postes clés et au public canadien.	

- Un meilleur échange de renseignements, la mise en application efficace des protocoles de gestion des urgences, la définition claire des rôles et des responsabilités, ainsi que l'exercice d'un leadership par une force opérationnelle interministérielle, de même que par le groupe de travail interministériel responsable du cadre de gestion des crises internationales du gouvernement du Canada, permettront d'assurer des interventions pangouvernementales efficaces et coordonnées dans les situations d'urgence.
- La prestation des services essentiels sera maintenue lors des situations d'urgence grâce à la mise en œuvre des plans d'urgence des missions au sein de ces dernières de même qu'à l'élaboration et à la mise en application de plans de continuité des activités afférents aux services de ce type et à l'exécution de ces plans dans les bureaux régionaux et à l'AC.

Répondre aux situations d'urgence à l'étranger, notamment lors d'une situation touchant la sécurité ou d'une catastrophe naturelle majeure, est un élément fondamental du mandat d'Affaires mondiales Canada. Comme de plus en plus de Canadiens voyagent et travaillent à l'étranger, le Ministère doit être prêt, en tout temps, à offrir de l'aide aux Canadiens qui se trouvent en situation de détresse, et ce, même lorsqu'il doit composer avec l'interruption potentielle de ses services que peut causer une situation d'urgence.

Pour assurer la gestion efficace des situations d'urgence, il faut tenir à jour les capacités ministérielles dans les missions et à l'AC en offrant de la formation et en effectuant des exercices réguliers, de concert, entre autres, avec des pays aux vues similaires. Les plans d'urgence sont continuellement revus et mis à jour afin de garantir une intervention coordonnée, cohérente et efficace lors des situations d'urgence.

Au cours des dernières années, le Ministère a mis en place des capacités importantes pour ce qui est d'atténuer les risques associés aux interventions effectuées lors de situations d'urgence et de crise à l'étranger. Les capacités établies comprennent, entre autres choses, la création du Centre de surveillance et d'intervention d'urgence et le déploiement d'agents régionaux de gestion des urgences, ainsi que l'amélioration des capacités d'intensification, lesquelles sont assurées, notamment, par l'Équipe permanente de déploiement rapide de même que par les équipes d'intervention rapide mobilisées par le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction en vue de répondre aux crises humanitaires. Le groupe de travail interministériel responsable du cadre de gestion des crises internationales du gouvernement du Canada, qui a été établi récemment et que dirige Affaires mondiales Canada, offre une plateforme efficace pour la coordination pangouvernementale des interventions en cas de crise à l'étranger.

Le Ministère répond efficacement aux situations de crise soudaines; cela étant, sa capacité à intervenir lors de crises qui prennent lentement de l'ampleur sera améliorée par le renforcement de ses aptitudes à communiquer et à donner des conseils relatifs à la gestion des urgences. En outre, le Ministère mettra l'accent sur l'élaboration de plans de continuité des activités à l'AC, de même que sur la mise en œuvre et la tenue à jour de plans d'urgence dans les missions en vue de garantir la prestation de ses services essentiels lors des situations d'urgence.

Le SMA du Secteur des affaires consulaires, de la sécurité et des affaires juridiques, le SMA du Secteur de la sécurité internationale et les fonctionnaires responsables des régions géographiques pertinentes continueront de gérer ce risque, avec le soutien du Comité de gestion ministériel du Ministère.

1.3 Dépenses prévues

Ressources financières (en dollars)			
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017[8]**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**
5 515 540 898	5 642 186 633	5 514 183 064	5 434 238 202

Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP[9])		
2016-2017	**2017-2018**	**2018-2019**
11 101	11 056	11 056

Tableau du sommaire de la planification budgétaire (en dollars)

Résultats stratégiques/ programmes	Dépenses 2013–2014	Dépenses 2014–2015	Dépenses projetées 2015–2016	Budget principal des dépenses 2016–2017	Dépenses prévues 2016–2017	Dépenses prévues 2017–2018	Dépenses prévues 2018–2019
RS 1. Le programme international est modelé pour faire avancer la sécurité, la prospérité, les intérêts et les valeurs du Canada.							
1.1 Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international	98 858 328	80 716 032	78 596 082	80 118 760	82 390 190	80 459 569	80 342 133
1.2 Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux	939 594 606	873 716 723	982 381 066	949 769 188	957 781 259	953 356 409	953 089 502
Total partiel RS 1	**1 038 452 934**	**954 432 755**	**1 060 977 148**	**1 029 887 948**	**1 040 171 449**	**1 033 815 978**	**1 033 431 635**
RS 2. Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.							
2.1 Commerce international	156 811 144	170 222 816	165 821 517	194 782 982	200 373 622	198 356 837	195 221 366
2.2 Services consulaires et gestion des urgences	54 306 686	49 512 462	47 721 136	52 012 000	53 761 744	52 406 268	52 393 589
Total partiel RS 2	**211 117 830**	**219 735 278**	**213 542 653**	**246 794 982**	**254 135 366**	**250 763 105**	**247 614 955**
RS 3. La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.[10]							
3.1 Sécurité internationale et développement démocratique	Sans objet	330 049 668	395 178 104	237 453 939	237 901 526	238 758 198	161 559 327
3.2 Développement international	Sans objet	2 392 774 063	2 704 403 772	2 332 030 755	2 335 188 938	2 302 838 638	2 451 856 263
3.3 Assistance humanitaire internationale	Sans objet	805 970 755	453 621 649	561 725 322	561 922 614	563 007 134	475 792 627

[8] Les dépenses prévues pour 2016-2017 comprennent les fonds reçus après la présentation du Budget principal des dépenses, notamment le report du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en capital de 2015-2016 de même que le remboursement des dépenses relatives à la rémunération. Ces dernières correspondent principalement aux indemnités de départ et aux prestations parentales versées aux employés canadiens et aux employés recrutés sur place. De plus, les dépenses prévues englobent le réinvestissement des recettes provenant de la vente de biens immobiliers à l'étranger.

[9] Les équivalents temps plein (ETP) permettent de mesurer si une personne représente un employé à temps plein au titre du budget ministériel. Les ETP représentent le rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures de travail prévues sont celles énoncées dans les conventions collectives.

[10] Des changements importants ont été apportés à l'AAP d'Affaires mondiales Canada en 2015-2016; les dépenses enregistrées en 2013-2014 figurent donc sous « Fonds non alloués à l'AAP de 2015-2016 ».

Total partiel RS 3	**Sans objet**	**3 528 794 486**	**3 553 203 525**	**3 131 210 016**	**3 135 013 078**	**3 104 603 970**	**3 089 208 217**
RS 4. Le Ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.							
4.1 Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions	620 548 489	766 291 707	687 100 525	667 852 766	764 948 263	681 738 833	620 904 673
4.2 Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger	229 133 960	198 792 503	222 119 272	203 620 216	203 795 103	203 562 590	203 552 413
Total partiel RS 4	**849 682 449**	**965 084 210**	**909 219 797**	**871 472 982**	**968 743 366**	**885 301 423**	**824 457 086**
Total partiel Services internes	**279 215 822**	**271 297 428**	**279 790 442**	**236 174 970**	**244 123 374**	**239 698 588**	**239 526 309**
Fonds non alloués à l'AAP de 2015-2016[10]	**3 379 274 678**	**Sans objet**	**Sans objet**	**Sans objet**	**Sans objet**	**Sans objet**	**Sans objet**
Total Affaires mondiales Canada	**5 757 743 713**	**5 939 344 157**	**6 016 733 565**	**5 515 540 898**	**5 642 186 633**	**5 514 183 064**	**5 434 238 202**

1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental[11]

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2016–2017 (en dollars)
1. Le programme international est modelé pour faire avancer la sécurité, la prospérité, les intérêts et les valeurs du Canada.	1.1 Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	82 390 190
	1.2 Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux			957 781 259
2. Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.	2.1 Commerce international	Affaires internationales	Un Canada prospère grâce au commerce international	200 373 622
	2.2 Services consulaires et gestion des urgences		Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	53 761 744
3. La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.	3.1 Sécurité internationale et développement démocratique	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	237 901 526
	3.2 Développement international		La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	2 335 188 938
	3.3 Assistance humanitaire internationale			561 922 614

[11] www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

4. Le Ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.	4.1 Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	764 948 263
	4.2 Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger			203 795 103
Total des dépenses prévues par secteur de dépenses (en dollars)				
Affaires internationales				5 398 063 259

1.5 Tendances relatives aux dépenses du Ministère

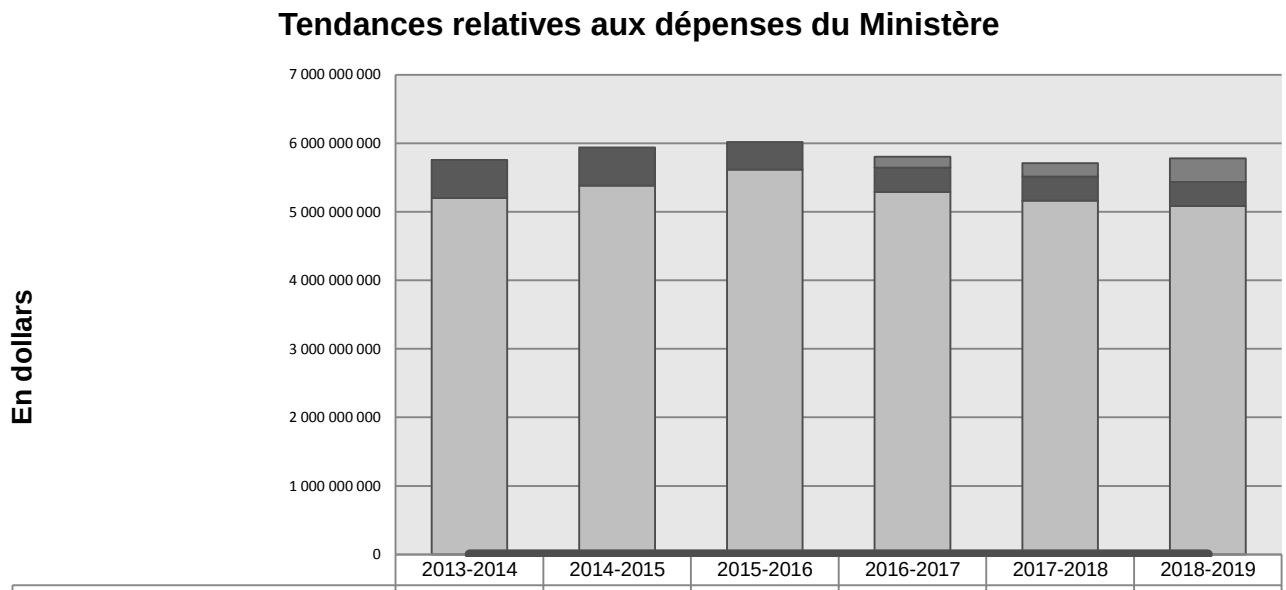

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes prenant fin - anticipés	0	0	0	160 532 447	197 199 114	346 235 489
Postes législatifs	554 759 406	554 516 187	400 520 228	352 771 964	352 050 528	351 466 455
Crédits votés	5 202 984 307	5 384 827 970	5 616 213 337	5 289 414 669	5 162 132 536	5 082 771 747
Total	5 757 743 713	5 939 344 157	6 016 733 565	5 802 719 080	5 711 382 178	5 780 473 691

De 2013-2014 à 2018-2019, les dépenses d'Affaires mondiales Canada varient d'un maximum de 5,8 milliards de dollars en 2013-2014 à un minimum prévu de 5,4 milliards de dollars en 2018-2019. Parmi les facteurs importants qui contribuent à l'écart total et qui ne font pas partie des montants pour les années à venir, mentionnons les suivants :

- une diminution de 130,1 millions de dollars liée au Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction et au Fonds pour la paix et la sécurité mondiales, ce financement doit venir à échéance le 31 mars 2016 et pourrait être renouvelé;
- une diminution de 30,5 millions de dollars liée à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 2006, ce financement doit venir à échéance le 31 mars 2016 et pourrait être renouvelé;
- une diminution de 73,1 millions de dollars liée au Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la sécurisation des armes et matières de destruction massive et du savoir-faire connexe, ce financement doit venir à échéance le 31 mars 2018 et pourrait être renouvelé;
- une diminution de 70,0 millions de dollars liée à la Convention relative à l'assistance alimentaire, ce financement doit venir à échéance le 31 mars 2018 et pourrait être renouvelé.

Les réductions des dépenses prévues sont également attribuables à une diminution du profil de financement établi pour le renforcement de la sécurité des missions à l'étranger et au report de sommes à recevoir (report du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en capital) pour 2016-2017 seulement, le tout en conformité avec les politiques du Conseil du Trésor. Les montants reportés sont estimés chaque année pour les années à venir (une année à l'avance).

Les dépenses pour 2013-2014 correspondent aux comptes publics d'Affaires mondiales Canada et de l'ancienne Agence canadienne de développement international couvrant la période allant du 1er avril au 30 juin 2013.

Les dépenses de 2014-2015 correspondent aux données financières déclarées précédemment dans le *Rapport ministériel sur le rendement* et dans les comptes publics.

1.6 Budget des dépenses par crédit voté

Pour plus d'information sur les crédits organisationnels d'Affaires Mondiales Canada, prière de consulter le Budget principal des dépenses de 2016-2017[12].

[12] http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

La présente section est structurée selon l'AAP de 2016-2017 d'Affaires mondiales Canada.

Résultat stratégique 1 : Programme international du Canada — Le programme international est modelé pour faire avancer la sécurité, la prospérité, les intérêts et les valeurs du Canada.

Programme 1.1 : Politiques intégrées en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement international

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
80 118 760	82 390 190	80 459 569	80 342 133	830	824	824

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible[13]
Les politiques et les stratégies du gouvernement du Canada visant à faire progresser les intérêts et les valeurs canadiennes sont bien éclairées et intégrées.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5[14], les politiques et les stratégies visant à promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada intègrent des considérations de développement, de commerce et de politique étrangère, et sont éclairées par des faits probants, les priorités du gouvernement et des conseils d'experts.	Obtenir les données de référence[15]

Description : Par l'entremise de ce programme, Affaires mondiales Canada met à contribution l'expertise dont il dispose dans les missions et à l'administration centrale pour fixer des priorités intégrées relatives à la politique étrangère, au commerce international et au développement, et pour offrir aux ministres, aux hauts fonctionnaires et à ses principaux partenaires de l'information, du renseignement et des conseils en vue d'appuyer des décisions visant à promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada.

Faits saillants de la planification

Le réseau des agents d'Affaires mondiales Canada à l'administration centrale, dans les bureaux régionaux et dans les missions à l'étranger fournira en temps utile aux décideurs du gouvernement du Canada du renseignement, des analyses et des conseils de grande qualité qui les aideront à prendre des décisions et établir des politiques et des priorités en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement qui soient bien éclairées et intégrées.

Pour assurer la cohérence des politiques et l'harmonisation des ressources avec les priorités du gouvernement, les comités ministériels sur la gouvernance et la haute direction surveilleront la mise en œuvre des plans et des priorités de 2016-2017 du Ministère.

Différentes stratégies pangouvernementales nationales, régionales et ciblées appuieront la concrétisation des plans et des priorités d'Affaires mondiales Canada. En voici quelques exemples :

- une nouvelle stratégie relative au commerce et à l'exportation destinée à soutenir les entreprises canadiennes qui exportent vers les marchés internationaux et à aider les provinces et les territoires du Canada à attirer les investissements étrangers directs;

[13] Dans le présent rapport, toutes les cibles liées aux résultats attendus doivent avoir été atteintes d'ici le mois d'avril 2017, telles qu'elles ont été définies dans le Cadre de mesure du rendement de 2016-2017 du Ministère.

[14] Les indicateurs de rendement mesurés par une échelle à cinq points s'appuient sur un certain nombre d'indicateurs sous-jacents, à partir desquels une moyenne est obtenue afin de produire un résultat sur 5.

[15] Dans le présent rapport, toute référence à « Obtenir les données de référence » dans la colonne « Cible » signifie qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre des indicateurs de rendement. Les résultats recueillis en 2016-2017 serviront à établir les cibles de rendement pour les années subséquentes.

- un solide plan d'action destiné à promouvoir la gouvernance inclusive et responsable, le pluralisme pacifique ainsi que le respect de la diversité et des droits de la personne, en particulier les droits des femmes et des réfugiés, ainsi que des filles, des peuples autochtones, des personnes déplacées de force et des autres personnes qui risquent de faire l'objet de discrimination ou de violence;
- la conception d'un nouveau cadre stratégique et financier afin d'orienter les décisions du Canada en matière d'aide internationale, de recentrer l'aide au développement du Canada vers les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris dans les États fragiles, et d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies;
- des stratégies visant à permettre d'aborder les défis relatifs à la paix et à la sécurité à l'échelle internationale, en particulier les menaces liées à l'instabilité, à la fragilité des États, au crime international, à la propagation du terrorisme ainsi qu'à la radicalisation et à la prolifération d'armes de destruction massive.

Les priorités ministérielles et celles du gouvernement seront appuyées par des conseils et des services juridiques qui assureront la promotion et la défense des droits et des obligations du Canada en vertu du droit international, notamment à l'appui des intérêts du Canada dans l'Arctique.

Sous-programme 1.1.1 : Information internationale et analyse

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
37 060 108	36 101 823	35 988 920	331	329	329

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs du gouvernement du Canada connaissent bien les enjeux liés aux valeurs et aux intérêts internationaux du Canada.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les renseignements et les documents d'analyse fournis par Affaires mondiales Canada répondent aux attentes des décideurs du gouvernement du Canada en ce qui concerne leur contenu et leur pertinence quant aux valeurs et aux intérêts internationaux du Canada.	4

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme, les décideurs du gouvernement du Canada obtiennent des produits d'information et d'analyse tels que des rapports de mission, des notes d'information ainsi que des études politiques et économiques, de sorte qu'ils sont bien informés au sujet des enjeux touchant aux valeurs et aux intérêts internationaux du Canada.

Faits saillants de la planification

Pour faire en sorte que les décideurs connaissent bien les enjeux liés aux valeurs et aux intérêts internationaux du Canada, des renseignements et des analyses de grande qualité leur seront fournis en temps utile, comme des évaluations de la menace des missions, des rapports du Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, des mémoires aux fins d'information, des études politiques et économiques de même que des rapports et des exposés.

Une analyse économique et détaillée fondée sur des données probantes, notamment sur les questions énergétiques, la sécurité et la pauvreté, sous-tendrait l'information sur les politiques stratégiques et les analyses qui appuient l'atteinte des objectifs du Canada en matière d'affaires étrangères, de commerce et de développement. Le Ministère poursuivra l'amélioration de la qualité et des répercussions des recherches stratégiques au moyen d'un programme prospectif et intégré de recherche en politique internationale.

L'élaboration des politiques et des programmes en matière de commerce et d'investissement sera orientée par la recherche ainsi que l'analyse des résultats enregistrés par le Canada au chapitre du commerce international, notamment pour les questions macroéconomiques, les chaînes de valeur mondiales et le

commerce d'intégration, de même que les répercussions d'ordre social et environnemental ou relatives aux droits de la personne et à la pauvreté.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes au chapitre du développement seront orientées par des études et des évaluations bien étayées, notamment par l'analyse intégrée des tendances mondiales, des pratiques exemplaires et des innovations entourant la programmation de l'aide internationale. Pour améliorer les capacités de gestion du rendement, le Ministère élaborera un cadre des résultats de l'aide internationale qui liera les projets, les programmes et les résultats ministériels, ce qui améliorera la collecte de données pertinentes et les analyses fondées sur des données probantes, et appuiera la communication des résultats à tous les échelons.

L'information et l'analyse d'Affaires mondiales Canada seront orientées par la consultation accrue des intervenants nationaux et internationaux du milieu universitaire, du monde des affaires et de la société civile ainsi que des autres gouvernements, notamment des partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux.

Sous-programme 1.1.2 : Conseils stratégiques en politique internationale

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
45 330 082	44 357 746	44 353 213	499	495	495

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les décideurs du gouvernement du Canada connaissent bien les options en ce qui concerne les politiques, les stratégies et les mesures ayant une incidence sur les valeurs et les intérêts internationaux du Canada.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les conseils stratégiques formulés par Affaires mondiales Canada satisfont aux critères de qualité des décideurs du gouvernement du Canada quant au contenu et à la pertinence relativement aux valeurs et aux intérêts internationaux du Canada.	4

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme, les décideurs du gouvernement du Canada ont accès à différents produits pour la prise de décision dont des mémoires à des fins d'intervention, des notes d'information, des mémoires au Cabinet et des exposés, de telle sorte qu'ils connaissent bien les options relatives aux mesures et aux politiques en lien avec les valeurs et les intérêts internationaux du Canada.

Faits saillants de la planification

Des conseils stratégiques bien étayés et axés sur les valeurs et les intérêts internationaux du Canada seront présentés, en temps opportun, aux décideurs du gouvernement du Canada au moyen de produits de conseils stratégiques de grande qualité tels que des mémoires aux fins d'intervention, des notes d'information, des exposés, des stratégies et des mémoires au Cabinet.

Le suivi intégré des tendances à moyen terme et des questions qui ont une incidence sur les activités du Ministère et les priorités en matière de politiques appuieront la planification ministérielle et la cohérence des politiques. Le Ministère fournira aux décideurs une planification des politiques intégrées et hiérarchisées grâce à des outils comme des stratégies par pays et des cadres de responsabilité mutuelle. Les décideurs recevront des conseils stratégiques en rapport avec des questions de politique internationale nouvelles et à facettes multiples qui ont de l'importance pour le Canada, par exemple les changements climatiques, la sécurité et la liberté dans Internet, la prévention des conflits, la consolidation de la démocratie et une croissance économique durable et verte dans les pays en développement.

Le Ministère donnera des conseils stratégiques au chapitre du développement international qui soient bien éclairés et intégrés, appuyée par la planification, la mesure du rendement et des évaluations fondées sur

des données probantes. Il fournira aussi des conseils stratégiques intégrés sur le lien entre le commerce et le développement, notamment les stratégies visant à intégrer les marchés d'avant poste dans le système de commerce et d'investissement mondial, à promouvoir des initiatives novatrices au chapitre du financement pour le développement et la lutte contre les changements climatiques, et à améliorer la participation du secteur privé au développement international.

Des avis juridiques seront émis en temps utile au sujet d'une large gamme de questions, notamment sur le droit de la mer et des pêches, le droit pénal international, le droit diplomatique et consulaire, les droits internationaux de la personne et le droit humanitaire, le droit des traités, les questions relatives à l'Arctique et le droit environnemental international.

Programme 1.2 : Diplomatie, défense des intérêts et accords internationaux

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
949 769 188	957 781 259	953 356 409	953 089 502	1 649	1 647	1 647

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
La mobilisation des acteurs internationaux et l'exercice d'une influence sur ceux-ci favorisent l'adoption de mesures allant dans le sens des intérêts et des valeurs du Canada.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les positions canadiennes sont prises en compte dans des initiatives/accords bilatéraux.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les positions canadiennes sont prises en compte dans des initiatives/accords multilatéraux.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les positions canadiennes sont prises en compte dans les négociations visant la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux.	4

Description : Par l'entremise de ce programme, Affaires mondiales Canada utilise la diplomatie, la défense des intérêts et l'exécution de programmes, qui prennent en compte le résultat de consultations auprès de parties prenantes au pays et à l'étranger, afin de mobiliser des décideurs internationaux et d'influer sur ceux-ci de façon à promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada.

Faits saillants de la planification

La promotion des valeurs et des intérêts du Canada se fera par un leadership et un dialogue constructifs auprès des partenaires stratégiques, notamment au sein des Nations Unies (ONU), du G-7, du G-20, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de la Francophonie, des institutions financières multilatérales et d'autres institutions multilatérales ou régionales, en :

- abordant les défis internationaux pour la paix et la sécurité, notamment en adhérant au Traité sur le commerce des armes de l'ONU;
- augmentant le soutien fourni aux opérations de maintien de la paix ainsi que les travaux de médiation, de prévention des conflits, de reconstruction après-conflits et de redressement rapide ainsi que ceux destinés à la résilience;
- se faisant le champion de la gouvernance inclusive et responsable, du pluralisme pacifique ainsi que du respect de la diversité et des droits de la personne;
- soutenant la sécurité et la stabilité dans les États et les régions fragiles, notamment en Syrie, en Irak, au Sahel, en Ukraine et en Afghanistan;
- en montrant le rôle de chef de file du Canada au chapitre de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Affaires mondiales Canada fera la promotion de l'accès aux marchés mondiaux pour les exportateurs, les innovateurs et les investisseurs canadiens; le Ministère verra aussi à attirer l'investissement étranger direct au Canada et à faciliter et à protéger l'investissement international des firmes canadiennes en :

- facilitant la ratification et la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (UE), de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine et des versions modernisées des accords de libre-échange Canada-Israël et Canada-Chili;
- évaluant les prochaines étapes à franchir en ce qui a trait à une participation possible au Partenariat transpacifique à la suite de vastes consultations avec les Canadiens et le Parlement;
- mettant en œuvre des plans d'accès aux principaux marchés asiatiques, notamment la Chine et l'Inde;
- faisant la promotion du Canada comme un chef de file novateur dans les secteurs prioritaires, notamment les technologies propres, l'énergie, les infrastructures, les ressources naturelles, l'agroalimentaire et la coopération en matière d'éducation.

Le Ministère renforcera les relations du Canada avec les États-Unis au chapitre de l'économie, du commerce et de la sécurité, de même qu'il améliorera la coopération nord-américaine en participant dans un Sommet des leaders nord-américains au cours du premier semestre de 2016 et en négociant un accord trilatéral ambitieux relatif aux énergies propres et à l'environnement.

L'Accord de partenariat stratégique Canada-UE sera ratifié et mis en œuvre au moyen d'initiatives ciblées relatives à la promotion et à la sensibilisation, lesquelles permettront d'intensifier encore plus les relations bilatérales du Canada avec l'UE et ses États membres.

La promotion des intérêts et des valeurs politiques, économiques et sécuritaires du Canada en Amérique latine et dans les Caraïbes se fera au moyen d'initiatives bilatérales et multilatérales ciblées en matière de diplomatie et de promotion, et de la fixation des priorités eu égard aux principales relations, par exemple celles avec le Brésil, les Caraïbes, Haïti et les pays de l'Alliance du Pacifique[16].

Le Ministère fera la promotion des intérêts et des valeurs du Canada en Afrique subsaharienne au moyen d'initiatives de diplomatie et de défense des intérêts à l'échelle bilatérale, régionale et multilatérale, avec un accent sur la promotion de la gouvernance ainsi que sur la santé et les droits des femmes et des filles.

Les partenariats ciblés sur le plan de l'économie, de la sécurité et de la politique avec la Chine et d'autres pays d'Asie seront étendus. Le Ministère poursuivra également l'amélioration de la participation aux tribunes régionales, actuelles ou nouvelles, par exemple l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Coopération économique Asie-Pacifique.

On fera la promotion de la politique étrangère du Canada vis-à-vis l'Arctique avec la mise en œuvre des priorités stratégiques et de l'engagement du Canada auprès de ses partenaires arctiques au pays et à l'étranger, y compris au Conseil de l'Arctique.

Le Ministère coordonnera les visites des hauts fonctionnaires et des ministres de manière à mobiliser les décideurs étrangers en faveur du programme international du Canada. Des services de protocoles seront offerts au premier ministre, au gouverneur général, aux trois ministres du portefeuille et au corps diplomatique étranger au Canada afin de soutenir un vaste éventail des relations internationales du pays.

Sous-programme 1.2.1 : Promotion des intérêts et diplomatie bilatérales et régionales

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
173 965 466	171 556 839	171 315 906	1 091	1 091	1 091

[16] Les pays de l'Alliance comprennent le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les décideurs étrangers aux échelons bilatéral et régional sont conscients des politiques et des priorités internationales du Canada et montrent qu'ils savent prendre des décisions et des mesures dynamiques pour les appuyer.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, des personnes influentes clés ont été sollicitées par le biais d'activités, de visites et de programmes de sensibilisation.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, des personnes influentes clés ont été mobilisées par le biais d'activités, de visites et de programmes de sensibilisation.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les services de protocole ont facilité les interactions entre les décideurs étrangers et canadiens.	5

Description : À l'appui des objectifs du programme, ce sous-programme facilite des démarches, des visites officielles, des activités de diplomatie ouverte et d'autres initiatives axées sur l'accès aux marchés et la promotion des intérêts visant à sensibiliser les décideurs bilatéraux et régionaux aux politiques et aux priorités internationales du Canada.

Faits saillants de la planification

Pour renforcer la coopération avec les États-Unis et le Mexique, de même que pour favoriser la compétitivité, la sécurité et la durabilité de la région nord-américaine, le Ministère entreprendra des initiatives, notamment :

- une diplomatie et une promotion des intérêts bilatérales et ciblées afin de réduire les obstacles au commerce, d'améliorer les mesures de facilitation et la sécurité, et de renforcer la gérance conjointe de l'environnement;
- un Sommet des leaders nord-américains et une Réunion des ministres des Affaires étrangères pendant le premier semestre de 2016;
- une meilleure coopération avec le Mexique dans le cadre des programmes consulaires, commerciaux et sécuritaires, ainsi qu'en collaborant avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin de supprimer l'obligation de visa;
- la participation à des tribunes bilatérales telles que le Mécanisme de consultations relatives à l'énergie et la Commission mixte internationale (Canada-États-Unis) ainsi que le Plan d'action commun (Canada-Mexique) et le Partenariat Canada-Mexique.

La promotion des relations entre le Canada et l'Union européenne, qui marquent leur quarantième anniversaire cette année, se fera par une coopération sur toute une gamme de questions, notamment la sécurité internationale et la réponse à l'extrémisme violent, l'énergie et les changements climatiques, le pluralisme, le développement, les migrations, ainsi que le respect de la diversité et des droits de la personne.

Affaires mondiales Canada entreprendra des initiatives ciblées en matière de diplomatie et de promotion des intérêts au Moyen-Orient et au Maghreb pour appuyer la démocratie et la stabilité dans la région, notamment en Irak et en Syrie. De même, le Ministère se réengagera avec l'Iran au moyen d'une approche graduelle, conformément à la politique canadienne d'engagement mais tout en reflétant les préoccupations continues du Canada envers le comportement de l'Iran, y compris son soutien au terrorisme, son dossier au chapitre des droits de la personne et sa manière de se conduire dans la région.

Dans le contexte d'une relation de longue date avec Israël, un engagement auprès des Palestiniens et une opposition aux mesures unilatérales, le Canada appuiera le processus de paix au Moyen-Orient et la stabilité régionale, au moyen notamment des programmes touchant au développement, à l'humanitaire et à la sécurité, selon les circonstances.

Les intérêts du Canada à lutter contre les changements climatiques, à favoriser le développement durable, les droits de la personne et le respect de la diversité, et à promouvoir la sécurité, la gouvernance inclusive

et responsable ainsi que le pluralisme en Amérique latine et dans les Caraïbes seront appuyés par la diplomatie, les dialogues stratégiques et la promotion des intérêts aux échelons bilatéral, régional et multilatéral.

La promotion des intérêts du Canada en matière d'économie, de sécurité et de gouvernance en Asie, entre autres les enjeux liés à la Corée du Nord, se fera au moyen d'une défense des intérêts et d'une sensibilisation accrues aux échelons bilatéral et régional, y compris par le truchement de :

- tribunes régionales telles que la Coopération économique Asie-Pacifique et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Forum régional de l'ANASE et l'adhésion possible au Sommet de l'Asie de l'Est et à la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE;
- tribunes bilatérales telles que le cadre Canada-Japon pour la paix et la sécurité et le Partenariat stratégique Canada-Corée du Sud;
- relations avec les principaux partenaires traditionnels et non traditionnels, tels que la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Corée du Sud, la Mongolie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Le Ministère entreprendra des initiatives ciblées pour étendre les partenariats politiques et économiques du Canada en Afrique, tout en soutenant le commerce, l'investissement, l'innovation et le développement durable dans la région.

Sous-programme 1.2.2 : Sommets et promotion des intérêts et diplomatie multilatérales

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
81 063 550	79 455 205	79 437 570	223	221	221

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les décideurs à l'échelon multilatéral et ceux qui participent aux sommets connaissent bien les politiques et les priorités internationales du Canada.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les représentants et les décideurs étrangers ont été sensibilisés grâce à des consultations, des négociations, des activités, des visites ou la mise à l'exécution de programmes et de projets.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, certains représentants et décideurs étrangers ont été mobilisés.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les services de protocole ont facilité les interactions entre les décideurs étrangers et canadiens lors de sommets et d'activités multilatérales.	5

Description : À l'appui des objectifs du programme, ce sous-programme facilite les démarches, les visites officielles, les activités de diplomatie ouverte et autres initiatives axées sur l'accès et la promotion des intérêts afin de mieux faire connaître les politiques et les priorités internationales du Canada dans les sommets et auprès des décideurs multilatéraux.

Faits saillants de la planification

Le Ministère fera la promotion des objectifs du Canada en matière de paix et de sécurité à l'échelle internationale en participant à des tribunes multilatérales, telles que les Nations Unies (ONU), le G-7, le G-20, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, la Conférence sur le désarmement, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Sommet sur la sécurité nucléaire, notamment en :

- collaborant avec les alliés à la non-prolifération, au contrôle des armes, au désarmement de même qu'aux questions entourant les menaces liées aux armes de destruction massive et la coopération en matière de sécurité spatiale et d'énergie nucléaire civile;

- renforçant les cadres multilatéraux et les capacités opérationnelles pour régler les crises et les conflits internationaux, y compris les opérations de maintien de la paix, ainsi que le terrorisme, le crime et la radicalisation;
- faisant la promotion des programmes multilatéraux pour les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que la protection des civils en situation de conflit.

Affaires mondiales Canada travaillera à renforcer l'efficacité de l'ONU et l'engagement du Canada auprès de celle-ci, y compris ses fonctions politiques et celles liées à la paix et à la sécurité, aux droits de la personne et au développement. Le Ministère participera efficacement au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, au processus d'examen périodique universel ainsi qu'aux travaux des organismes créés en vertu de traités relatifs aux droits de la personne, et il appuiera le système humanitaire et de développement de l'ONU.

Le Canada travaillera en vue de faire progresser les grandes priorités du Commonwealth et de la Francophonie et il jouera un rôle actif au Sommet de la Francophonie de 2016 à Madagascar. Un plan d'action sera aussi élaboré en vue d'accroître la visibilité du Canada au sein de la Francophonie.

Sous-programme 1.2.3 : Contributions obligatoires à des organisations internationales

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
667 642 655	667 637 865	667 637 636	19	19	19

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Le Canada est capable d'accéder à des organisations internationales de façon à contribuer à la gestion de questions internationales et à assumer les responsabilités qui s'y rattachent.	% des quotes-parts à des organisations multilatérales dont est membre le Canada, qui ont été payées en entier, lorsque le financement a été fourni à Affaires mondiales Canada.	100 %
	% des quotes-parts à des organisations multilatérales dont est membre le Canada, qui ont été payées dans les délais prescrits, lorsque le financement a été fourni à Affaires mondiales Canada.	100 %

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'engager le dialogue avec des gouvernements étrangers et des organisations internationales afin de susciter leur adhésion à des décisions et d'influer sur des mesures qui font progresser les valeurs et les intérêts du Canada, ce sous-programme permet le paiement rapide des contributions obligatoires et des quotes-parts grâce auxquelles le Canada continue d'avoir accès à plus de 40 organisations internationales et multilatérales.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada paiera au complet ses quotes-parts, à temps et sans condition, à des organisations internationales telles que les Nations Unies. Le Ministère continuera aussi d'appuyer les organisations internationales qui ont leur siège social au Canada, par exemple l'Organisation de l'aviation civile internationale et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, tous deux situés à Montréal.

À la section III (Renseignements supplémentaires), on peut obtenir de plus amples détails sur les contributions du Canada aux organisations internationales.

Sous-programme 1.2.4 : Accords commerciaux, négociations, règlement de différends et contrôles

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
35 109 588	34 706 500	34 698 390	316	316	316

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
La négociation d'accords commerciaux internationaux, aux échelons bilatéral, régional et multilatéral, préserve ou améliore l'accès au marché international au bénéfice du Canada.	# d'accords entamés, conclus, signés ou ratifiés par le Canada (y compris des accords de libre-échange, des accords sur le transport aérien et des accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers).	10
Les obstacles à l'accès au marché auxquels est confrontée l'industrie canadienne à l'étranger sont atténués et les différends commerciaux internationaux réglés.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les obstacles à l'accès aux marchés, les différends ou d'autres problèmes relatifs aux enjeux stratégiques sont surmontés ou réglés avec efficacité en collaboration avec les partenaires, les parties prenantes et les responsables étrangers.	4
Le Canada s'acquitte de ses obligations en ce qui concerne le contrôle des exportations de marchandises et de technologies précises.	% de licences et d'autres documents traités en conformité avec les normes de prestation de services.	95 %

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme, ce sous-programme s'efforce d'aplanir les obstacles entourant l'accès aux marchés au bénéfice des entreprises canadiennes, et ce, en négociant des accords sur le commerce, l'investissement et le transport aérien, en s'attaquant aux différends commerciaux par la diplomatie et les mécanismes internationaux de règlement des différends, tout en veillant au respect des obligations internationales du Canada en vertu de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*.

Faits saillants de la planification

L'accès aux marchés mondiaux pour les entreprises canadiennes continuera de s'améliorer grâce à la mise en œuvre et à l'élargissement du réseau d'accords commerciaux et d'investissement du Canada. Ce réseau comprend les accords de libre-échange, les accords sur le transport aérien ainsi que les accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers, de même que la mise en œuvre d'accords commerciaux, nouveaux ou modernisés, avec l'Ukraine, le Chili et Israël. Le Ministère continuera d'élaborer des stratégies en vue de mettre en œuvre l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de promouvoir les consultations avec les Canadiens et les entreprises canadiennes au sujet de la participation potentielle du Canada au Partenariat transpacifique. De même, le Ministère mettra l'accent sur l'élargissement du commerce et de l'investissement avec les grands marchés à croissance rapide, y compris la Chine et l'Inde.

Dans le cadre des négociations commerciales bilatérales ou régionales, de même qu'au sein des tribunes multilatérales, par exemple l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada fera la promotion de positions visant un meilleur accès au marché, la suppression des barrières non tarifaires et la protection de la propriété. On favorisera aussi un équilibre approprié entre le commerce international et les considérations relatives à l'environnement, notamment l'élargissement de l'accès aux marchés pour les produits de ce secteur. Un accès amélioré au marché ainsi que des règles pour assurer une meilleure prévisibilité et une plus grande transparence au chapitre du commerce transfrontalier des services, des télécommunications, du commerce électronique et de l'admission temporaire des gens d'affaires seront aussi négociés par le biais de tribunes bilatérales, régionales ou multilatérales.

Les intérêts économiques et commerciaux du Canada seront renforcés au moyen de la gestion courante des différends commerciaux à l'OMC et d'autres mécanismes de règlement des différends, y compris la défense des intérêts canadiens en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain, en ayant recours à différents mécanismes et à diverses façons de procéder telles que la coopération réglementaire, la défense des intérêts et le litige. L'accès au marché des États-Unis sera amélioré par la réduction des obstacles et en assurant ledit accès, notamment pour le bois d'œuvre résineux, le bœuf et le porc.

Affaires mondiales Canada continuera de respecter les obligations internationales du Canada relatives au contrôle des exportations de marchandises et de technologies précises; pour ce faire, il appliquera en temps opportun les mesures de contrôle requises, évaluera les demandes et communiquera ses décisions ayant trait au contrôle des exportations.

Résultat stratégique 2 : Services de commerce international et consulaires destinés aux Canadiens — Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux et consulaires.

Programme 2.1 : Commerce international

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
194 782 982	200 373 622	198 356 837	195 221 366	1 359	1 359	1 359

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les efforts des exportateurs, des innovateurs et des investisseurs canadiens pour développer leurs activités internationales sont couronnés de succès.	# d'accords conclus avec l'aide du Service des délégués commerciaux (SDC).	1 000
	% des entreprises canadiennes qui se disent satisfaites des services commerciaux fournis par le SDC.	80 %
Il est possible de faciliter, d'accroître ou de maintenir l'investissement étranger direct (IED).	# de projets réussis (gains) en matière d'IED grâce à l'aide du SDC.	100

Description : Dans le cadre de ce programme, Affaires mondiales Canada fournit des services commerciaux et prodigue des conseils aux entreprises canadiennes et aide ces dernières dans leurs recherches de débouchés à l'étranger. Ces services sont principalement offerts par l'entremise du Service des délégués commerciaux (SDC) du Canada, qui organise des missions commerciales ciblant des secteurs précis sur les marchés prioritaires, aide les entreprises canadiennes à accéder aux chaînes de valeur mondiale et à d'autres occasions, et appuie la facilitation, l'expansion ou le maintien de l'investissement étranger direct ainsi que des partenariats internationaux en matière d'innovation, de science et de technologie.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada élaborera et mettra en œuvre une nouvelle stratégie canadienne relative au commerce et à l'exportation pour aider les entreprises canadiennes, particulièrement les petites et moyennes entreprises, qui exportent vers les marchés internationaux, ainsi que pour aider les secteurs de compétence canadiens à attirer des investissements étrangers directs. Cette stratégie aura pour effet de renforcer les services dispensés aux investisseurs éventuels, aux entreprises, aux partenaires en innovation et aux collectivités, en plus d'offrir des plans de mise en œuvre des accords commerciaux et une approche ciblée pour l'engagement commercial auprès des nouveaux marchés.

Le SDC continuera d'aider les entreprises canadiennes à faire progresser leurs efforts commerciaux internationaux en faisant la promotion du Canada en tant que partenaire de choix et en mettant en œuvre une approche qui met l'accent sur le comportement responsable des entreprises, les entreprises à forte croissance, la technologie propre ainsi que les industries canadiennes de la culture et de la création. On améliorera les effets du SDC en bonifiant le marketing, les partenariats et la définition de la clientèle.

Pour faciliter les investissements étrangers directs, on créera un bureau Investir au Canada renforcé, de façon à rehausser les capacités de promotion et de simplification du processus d'investissement au Canada.

Affaires mondiales Canada offrira aussi une aide technique liée au commerce afin de permettre aux petites et moyennes entreprises des pays en développement d'accéder au marché canadien.

Le Ministère continuera d'exécuter des initiatives internationales en lien avec la science, la technologie et l'innovation pour faciliter l'accès de l'industrie canadienne aux réseaux, aux partenaires stratégiques et aux ressources à l'échelle internationale.

De même, en vue d'améliorer sa capacité d'atteindre les objectifs commerciaux internationaux, Affaires mondiales Canada renforcera son processus de consultation de façon à assurer un engagement et une collaboration efficaces avec les intervenants, dont les partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux.

Sous-programme 2.1.1 : Développement du commerce international par la promotion des exportations et du commerce au Canada et à l'étranger

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
159 755 700	158 139 076	157 235 106	1 111	1 111	1 111

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Des clients des milieux d'affaires canadiens ont accès à des services, à des contacts et à des occasions d'affaires qui permettent un meilleur accès aux débouchés commerciaux internationaux.	# de débouchés commerciaux disséminés.	5 000
	% de clients tentant activement de conclure des accords commerciaux.	55 %
	% de clients ayant indiqué que le SDC les a aidés à établir des liens avec des clients, des partenaires ou tout autre contact, ce qui aurait été difficile sans son aide.	60 %

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'appuyer les efforts de développement international des affaires des exportateurs, des innovateurs et des investisseurs canadiens, ce sous-programme aide les entreprises canadiennes clientes à obtenir un meilleur accès aux débouchés commerciaux internationaux.

Faits saillants de la planification

La clientèle commerciale canadienne, notamment pour ce qui est des petites et moyennes entreprises, obtiendra un meilleur accès aux débouchés commerciaux internationaux au moyen de produits et de services du Service des délégués commerciaux (SDC) harmonisés avec la nouvelle stratégie canadienne relative au commerce et à l'exportation du Ministère. Cela englobera la diffusion de produits d'information commerciale, tels que les plans de mise en œuvre des accords commerciaux.

L'exécution continue de programmes en lien avec le commerce international, tels qu'Opportunités mondiales pour les associations et le nouveau programme de soutien financier CanExport pour les exportateurs canadiens, aidera aussi les clients canadiens à atteindre le succès commercial, notamment sur les marchés prioritaires.

Des initiatives ciblées de sensibilisation de la ministre et de la sous-ministre du Commerce international, de la déléguée commerciale en chef et des chefs de mission canadiens permettront de renforcer encore davantage le soutien national au commerce international.

On analysera les effets des activités de promotion du commerce et des investissements du SDC pour assurer l'obtention de résultats positifs pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, et on utilisera l'information sur le rendement pour améliorer les prises de décisions.

Sous-programme 2.1.2 : Investissement étranger direct au Canada

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
27 863 051	27 528 805	26 531 116	186	186	186

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les investisseurs étrangers savent que le Canada est une destination concurrentielle pour l'investissement.	# d'investisseurs étrangers éventuels à des événements portant expressément sur l'investissement.	2 000
	% des investisseurs étrangers éventuels qui sont désormais plus sensibles au fait que le Canada est une destination concurrentielle pour l'investissement.	80 %
Les investisseurs étrangers manifestent leur intérêt pour les destinations canadiennes en matière d'investissement.	# de visites d'investissement effectuées au Canada qui ont été facilitées par le SDC.	100

Description : À l'appui des objectifs à l'échelle du programme visant à accroître le nombre de projets d'investissement étranger direct au Canada, ce sous-programme aide à faire savoir aux investisseurs étrangers que le Canada est un endroit concurrentiel pour l'investissement et contribue aussi aux efforts déployés pour faciliter, accroître ou maintenir l'investissement étranger direct.

Faits saillants de la planification

La prestation de services de qualité supérieure aux investisseurs étrangers éventuels des secteurs et des marchés prioritaires, dont les États-Unis, aidera à accroître leur sensibilisation et leur intérêt à l'égard des possibilités d'investissement au Canada. Le bureau Investir au Canada renforcé appuiera la prestation de ces services, en plus d'améliorer la collaboration avec la grande communauté des partenaires d'investissement au Canada, y compris les provinces, les territoires et les municipalités.

On fera la promotion du Canada en tant que partenaire commercial digne de confiance, avec un accent sur les décideurs commerciaux importants des secteurs et des marchés prioritaires, y compris sur les grands marchés en croissance rapide tels que la Chine et l'Inde. On mettra à profit le réseau de missions à l'étranger du Ministère pour exécuter des initiatives de sensibilisation ciblées, y compris le soutien aux visites exploratoires en vue d'investir au Canada.

On exécutera aussi des programmes ciblés à l'appui des efforts d'investissement étranger direct du Ministère, notamment par le truchement du programme Investissement Canada - Initiatives des communautés, qui continuera d'aider les collectivités et les municipalités à améliorer leur capacité de promotion et de se faire valoir en tant que lieux d'investissement concurrentiels.

Sous-programme 2.1.3 : Innovation, science et technologie internationale

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
12 754 871	12 688 956	11 455 144[17]	62	62	62

[17] La diminution des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est principalement attribuable à la réduction du financement alloué au Programme canadien de l'innovation à l'international.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les entreprises clientes canadiennes ont accès à des réseaux, à des partenaires et à des ressources qui renforcent leur capacité d'innover.	# de partenariats internationaux en recherche et innovation qui ont été facilités par le SDC.	100
	# de débouchés internationaux dans l'innovation en matière de recherche disséminés.	250

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'accroître le succès des milieux d'affaires canadiens à l'international, ce sous-programme aide les clients des milieux d'affaires canadiens à accéder à des réseaux, à des partenaires et à des ressources qui renforcent leur capacité d'innover.

Faits saillants de la planification

Pour optimiser les efforts d'innovation de l'industrie canadienne, Affaires mondiales Canada exécutera des initiatives internationales en lien avec les sciences, la technologie et l'innovation (STI), qui facilitent l'accès des Canadiens aux partenaires, aux ressources et aux réseaux internationaux en matière d'innovation. Entre autres, le Ministère s'efforcera de renforcer les partenariats entre les ministères fédéraux du Canada et les intervenants clés, en plus de poursuivre les travaux visant à rehausser la visibilité du Canada au chapitre des STI au sein des principales tribunes bilatérales.

Le Ministère mettra en œuvre l'Accord de coopération en science, technologie et innovation du Canada et de la Corée, et participera à des réunions conjointes en vertu des accords en matière de science, de technologie et d'innovation conclus avec le Japon, l'Union européenne, le Brésil et la Corée du Sud.

Le Programme canadien de l'innovation à l'international facilitera les partenariats internationaux en science, en technologie et en recherche avec la Corée du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et Israël et aidera à accélérer l'élaboration d'applications commerciales résultant des recherches scientifiques.

Pour faciliter l'innovation au sein des secteurs à haute teneur en savoir, le Ministère continuera de collaborer avec le Conseil national de recherches pour tirer profit de la participation du Canada au groupe de programmes EUREKA, qui facilite l'accès des entreprises canadiennes aux chaînes de valeur mondiales au sein des entreprises multinationales européennes.

Programme 2.2 : Services consulaires et gestion des urgences

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
52 012 000	53 761 744	52 406 268	52 393 589	433	431	431

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens sont mieux informés sur la façon de voyager de façon responsable et en toute sécurité.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les «Conseils et avertissements» contiennent des renseignements précis et de grande qualité.	Obtenir les données de référence[18]
L'intervention pangouvernementale en cas d'urgence est coordonnée promptement.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, les interventions internationales en cas d'urgence sont coordonnées promptement avec celles des autres ministères fédéraux.	4
Les Canadiens bénéficient d'une aide consulaire satisfaisante à l'étranger.	% de Canadiens satisfaits des services consulaires courants.	90 %

[18] Dans le présent rapport, toute référence à « Obtenir les données de référence » dans la colonne « Cibles » signifie qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre des indicateurs de rendement. Les résultats recueillis en 2016-2017 serviront à établir les cibles de rendement pour les années subséquentes.

Description : Par le biais de ce programme, Affaires mondiales Canada offre une aide consulaire et des conseils de voyage de grande qualité aux Canadiens qui voyagent, travaillent ou vivent à l'étranger. Ce programme permet aussi au Ministère de coordonner les mesures d'intervention du gouvernement du Canada face aux situations d'urgence internationales.

Faits saillants de la planification

Conformément au Plan consulaire du XXIe siècle, Affaires mondiales Canada continuera à moderniser la prestation de services consulaires et de gestion des urgences aux Canadiens. Ce plan permettra aux Canadiens de voyager en sécurité et de façon responsable et permettra au Ministère et à ses missions de recentrer ses ressources vers les dossiers consulaires complexes.

Affaires mondiales Canada continuera de fournir des renseignements exacts et à jour aux voyageurs afin d'aider à informer les Canadiens qui se déplacent ou habitent à l'étranger. Le Ministère poursuivra également ses efforts visant à améliorer l'assistance consulaire offerte aux Canadiens à l'étranger. On renforcera les capacités de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour assurer des interventions concertées opportunes et de portée gouvernementale face aux situations d'urgence internationales.

Pour atteindre les objectifs de ce programme, le Ministère renforcera ses partenariats consulaires avec des alliés traditionnels tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis, et cherchera de nouveaux partenaires nationaux et internationaux, y compris au sein du secteur privé.

Sous-programme 2.2.1 : Assistance consulaire aux Canadiens

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
44 118 881	43 395 027	43 385 993	387	385	385

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens qui se rendent à l'étranger obtiennent en temps opportun des renseignements exacts sur la façon de voyager en toute sécurité et de manière responsable.	Augmentation, en %, du nombre d'abonnés aux courriels "Dernières nouvelles sur les voyages".	10 % par canal[19]
	Augmentation, en %, du nombre d'abonnés aux comptes de médias sociaux sur les voyages.	10 % par canal[20]
Les Canadiens en détresse à l'étranger reçoivent l'aide consulaire nécessaire en temps opportun.	% des cas de détresse où l'intervention a eu lieu dans les 24 heures (tous les cas de détresse).	85 %
À l'étranger, les Canadiens reçoivent des services courants satisfaisants en ce qui concerne les passeports, les services consulaires et la citoyenneté.	% des clients qui se disent satisfaits de la qualité des services consulaires (la rapidité des services, l'exactitude des renseignements fournis et la courtoisie du personnel).	90 %

Description : Ce sous-programme appuie les objectifs à l'échelle des programmes et, pour ce faire, transmet aux Canadiens des renseignements opportuns et précis les aidant à voyager à l'étranger de façon responsable et sécuritaire et, si nécessaire, leur fournit des services consulaires, de citoyenneté et de passeport par le biais du réseau de missions du Canada à l'étranger.

[19] Les canaux pour cet indicateur de rendement sont les services d'avis par courriel de Travel.gc.ca et Voyage.gc.ca.
[20] Les canaux pour cet indicateur de rendement sont les comptes Twitter et Facebook de Travel.gc.ca et Voyage.gc.ca.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada continuera de dispenser des services consulaires courants opportuns et satisfaisants, ainsi que d'aider les Canadiens en situation de détresse à l'étranger. Il le fera au moyen de la mise en œuvre continue du Plan consulaire du XXIe siècle du Ministère, qui comporte quatre initiatives clés.

Accorder la priorité aux enfants : Les enfants et familles canadiens en situation de détresse à l'étranger recevront une assistance consulaire spécialisée de l'Unité consulaire pour les enfants vulnérables, notamment dans les cas d'enlèvement international par des parents et de mariages forcés et les cas où il en va de la protection et du bien-être des enfants. Le Ministère élaborera davantage son cadre stratégique sur les questions consulaires visant les enfants afin d'améliorer les services, revendiquer l'agrandissement des réseaux internationaux et promouvoir l'adoption de cadres juridiques internationaux, y compris la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants. Cela permettra de faciliter la résolution des dossiers consulaires portant sur des enfants et des familles.

Cibler la sensibilisation : Les mises à jour opportunes des pages Web Conseils et avertissements par pays du gouvernement du Canada continueront de procurer aux Canadiens des renseignements précis sur la façon de voyager de façon sécuritaire et responsable. Le Ministère continuera de déployer des outils numériques novateurs et efficaces par l'entremise du Web, des médias sociaux et d'autres supports nouveaux afin de rejoindre les Canadiens qui vivent et travaillent à l'étranger, y compris grâce à l'élaboration de documents de formation en ligne à l'intention des étudiants prévoyant se rendre à l'étranger.

Prendre le virage numérique : La maîtrise des technologiques numériques nouvelles et existantes permettra au Ministère d'offrir aux Canadiens un accès rapide et simple aux renseignements et aux services consulaires, et d'améliorer la capacité des représentants consulaires d'aider les Canadiens de façon plus efficace. Ces efforts seront appuyés par le lancement éventuel d'un guide consulaire interactif accessible en ligne, qui aidera les Canadiens à obtenir de façon immédiate des réponses à leurs questions. Nous continuerons de travailler sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie technologique pour les activités consulaires visant à moderniser davantage la prestation des services essentiels grâce à des solutions technologiques.

Renforcer notre réseau d'intervention : Le Ministère continuera d'améliorer sa capacité de fournir des services consulaires et d'intervenir en cas de situation d'urgence internationale, par l'entremise de divers partenariats nationaux et internationaux. On continuera de renforcer le réseau de consuls honoraires du Canada, afin de mettre en place des capacités additionnelles permettant de satisfaire aux demandes pour des services consulaires à l'étranger.

Sous-programme 2.2.2 : Préparation et intervention en cas d'urgence

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
9 642 863	9 011 241[21]	9 007 596	46	46	46

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens à l'étranger reçoivent des services consulaires d'urgence pertinents en temps opportun.	% des appels auxquels le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence a répondu qui satisfont aux normes établies.	80 %
	% de messages envoyés par le service d'Inscription des Canadiens à l'étranger aux personnes inscrites conformément aux normes établies.	100 %

[21] La baisse des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable au report du budget de fonctionnement de 2015-2016.

La capacité de l'ensemble du gouvernement à faire face aux situations d'urgence est maintenue.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, la capacité de faire face aux situations d'urgence est maintenue.	4

Description : Ce sous-programme appuie les objectifs du programme relatifs aux voyages sécuritaires et aux interventions en cas d'urgence, en surveillant les événements internationaux, en élaborant des plans, des outils et des procédures, et en maintenant le service d'Inscription des Canadiens à l'étranger pour faciliter la communication opportune et l'intervention de crise auprès des Canadiens dans des situations d'urgence.

Faits saillants de la planification

Les Canadiens continueront de recevoir une aide consulaire d'urgence opportune, appropriée et ininterrompue lorsqu'ils se trouveront en situation de détresse à l'étranger, grâce à l'exploitation efficace et efficiente, 24 heures par jour et sept jours par semaine, du Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada.

Pour offrir une « capacité d'appoint » permettant de réagir aux incidents critiques touchant les Canadiens ou les intérêts canadiens à l'étranger, le Ministère maintiendra son Équipe permanente de déploiement rapide, qui comprend des agents compétents et expérimentés pouvant être déployés à quelques heures d'avis afin d'intervenir lors de situations d'urgence internationales. À cela s'ajoutera le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction, qui offre des capacités 24 heures par jour et sept jours par semaine aux fins des interventions en cas de catastrophes naturelles à l'étranger.

La capacité pangouvernementale d'intervenir en cas de situations d'urgence internationales sera maintenue grâce à une meilleure préparation d'urgence à l'étranger, à un cadre d'intervention d'urgence à l'international vigoureux sous la direction d'Affaires mondiales Canada, à de meilleurs plans de sécurité propres à la mission et à des partenariats d'intervention d'urgence renforcés.

La stratégie de sensibilisation visant les organisations canadiennes relative à la gestion en cas d'urgence et à la sécurité à l'étranger sera mise en œuvre; elle ciblera les entreprises canadiennes, les organismes non gouvernementaux et les établissements scolaires actifs à l'étranger, dans le but d'améliorer la coopération sur le plan des activités de planification et d'intervention en cas de situations d'urgence internationales.

Résultat stratégique 3 : Aide internationale et réduction de la pauvreté — La pauvreté est réduite et la sécurité internationale et la démocratie sont accrues pour les gens vivant dans des pays où le Canada intervient.

Programme 3.1 : Sécurité internationale et développement démocratique

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
237 453 939	237 901 526	238 758 198	161 559 327[22]	156	155	155

[22] La diminution de 77 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est principalement attribuable à l'élimination graduelle du financement du Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la sécurisation des armes et matières de destruction massive et du savoir-faire connexe (73 millions de dollars) et de la stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins (6 millions de dollars).

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Diminution des menaces pour la population canadienne, les populations touchées dans les pays où le Canada mène des activités et, sur la scène internationale, diminution des menaces découlant de l'instabilité, de la fragilité des États, du crime international, du terrorisme, des armes de destruction massive et/ou des produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs.	# d'incidents interceptés ou interrompus par un intermédiaire au cours de la dernière année dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des activités.	Obtenir les données de référence[23]
	#/total de pays ciblés, où le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction d'Affaires mondiales Canada est actif, qui ont vu une amélioration de leur rang selon des indices connexes et pertinents (Indice des États fragiles, Indice mondial de la paix, Indice de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Indice de gouvernance mondiale).	Obtenir les données de référence
Une liberté, une dignité humaine et une autonomisation accrues pour tous, en particulier pour les femmes, les pauvres, les groupes marginalisés et ceux à risque, et ce, à la suite de l'engagement du Canada.	#/total de pays dans lesquels Affaires mondiales Canada mène des activités visant à faire avancer les programmes de soutien à la démocratie qui ont connu une amélioration de leur pointage pour le sous-indice « voix et l'imputabilité » des indicateurs de gouvernance mondiaux.	Obtenir les données de référence

Description : Ce programme contribue à accroître la sécurité et la stabilité internationales en rehaussant la capacité des gouvernements étrangers, de la société civile et des organisations internationales à gérer les défis de paix et de sécurité internationales et à jeter les bases de stabilité et de démocratie nécessaires pour la paix, le développement durable et la réduction de la pauvreté.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada contribuera à la paix et à la sécurité internationales en coopérant avec des partenaires stratégiques afin de réduire les menaces liées aux conflits, à l'instabilité et à la fragilité des États, au crime international, au terrorisme et à la prolifération des armes de destruction massive ainsi qu'en abordant les nouvelles questions de sécurité de l'espace et de cybermenace.

Une programmation et un dialogue ciblés permettront de promouvoir la sécurité et la stabilité dans les États et les régions fragiles ou touchés par un conflit, tels que l'Iraq, la Syrie, la Jordanie, le Liban, Haïti, la Colombie, l'Afghanistan et l'Ukraine. Le Ministère augmentera le soutien aux opérations internationales de maintien de la paix et aux travaux de médiation, de prévention des conflits, de reconstruction et de redressement rapide, notamment en déployant de manière coordonnée et en temps utile des experts civils.

Affaires mondiales Canada appuiera une plus grande émancipation politique, en particulier celle des femmes et des jeunes, des personnes pauvres, des personnes déplacées de force, des peuples autochtones, des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexuées ainsi que des autres personnes qui risquent de faire l'objet de discrimination ou de violence. Les partenaires seront mobilisés en vue de promouvoir les valeurs canadiennes, y compris la gouvernance inclusive et responsable, le pluralisme pacifique, le respect de la diversité ainsi que la promotion et la protection des droits de la personne, de la liberté et de la dignité humaine.

[23] Dans le présent rapport, toute référence à « Obtenir les données de référence » dans la colonne « Cibles » indique qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre des indicateurs de rendement. Les résultats recueillis en 2016-2017 serviront à établir les cibles de rendement pour les années subséquentes.

Sous-programme 3.1.1 : Sécurité internationale et réduction des menaces

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
120 929 953	121 035 885	43 522 525[24]	78	77	77

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Meilleure prévention, atténuation et/ou intervention dans les cas de conflit violent, de fragilité, d'instabilité, de terrorisme et de criminalité transnationale organisée, ainsi que dans la prolifération des armes de destruction massive (ADM) par des États partenaires, des organisations et des réseaux internationaux.	%/total des bénéficiaires de programmes de renforcement des capacités (femmes/hommes) qui ont répondu au sondage et qui disent mettre en application les compétences acquises ou utiliser des atouts dans le cadre de leurs fonctions liées à la prévention, à l'atténuation et/ou à l'intervention dans les cas de conflit violent, de fragilité, d'instabilité, de terrorisme et de criminalité transnationale organisée, ainsi que dans la prolifération des ADM et des produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) au cours de la dernière année.	Obtenir les données de référence
Réduction de l'accès aux produits CBRNE de la part des acteurs non étatiques et des États suscitant des préoccupations en matière de prolifération.	# de résolutions des Nations Unies, ou d'instruments semblables ayant été adoptés, et # d'engagements en matière de politique internationale et/ou de cas de conformité aux instruments de non-prolifération, de contrôle des armes et de désarmement de la part des États suscitant des préoccupations en matière de prolifération, pour donner suite aux recommandations liées aux activités de vérification et d'autres activités liées aux programmes financés par Affaires mondiales Canada.	Obtenir les données de référence
Amélioration des instruments et des cadres juridiques et stratégiques des États partenaires qui répondent aux normes et aux pratiques exemplaires en matière de sécurité internationale et de réduction de la menace.	# de cadres stratégiques, de plans d'action et d'instruments juridiques liés à la sécurité, à la lutte contre la criminalité, à la lutte contre le terrorisme ou aux ADM qui ont été ratifiés, modifiés ou adoptés, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des activités, conformément aux normes internationales et aux pratiques exemplaires.	Obtenir les données de référence

Description : Ce sous-programme appuie l'objectif à l'échelle du programme d'une stabilité régionale et mondiale rehaussée grâce au renforcement de la capacité des gouvernements étrangers et des organisations internationales à prévenir les menaces liées à la criminalité transnationale, au terrorisme ainsi qu'aux armes et au matériel de destruction massive, et à y répondre.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada renforcera la capacité des partenaires internationaux à prévenir, à atténuer et/ou à réagir aux problèmes qui menacent la sécurité régionale ou mondiale, au moyen d'initiatives et de programmes qui soutiennent la stabilisation, la lutte contre la criminalité, la lutte contre le terrorisme et la réduction des armes et du matériel de destruction massive.

Les capacités des États partenaires à gérer les menaces pour la sécurité seront améliorées par la fourniture d'une aide juridique et technique ainsi que par le déploiement d'experts canadiens à l'appui d'améliorations systémiques des cadres stratégiques et juridiques liés à la sécurité.

Les initiatives et les programmes ministériels aideront à réduire la prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires et des matières connexes ainsi que leur accès par des acteurs non

[24] Le financement prévu pour le Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la sécurisation des armes et matières de destruction massive et du savoir-faire connexe et pour la stratégie canadienne de prévention du passage de clandestins devrait prendre fin en mars 2018.

étatiques ou des États qui suscitent des préoccupations au chapitre de la prolifération, tels que l'Iran et la Syrie.

La stabilité et la sécurité dans les États fragiles ou touchés par un conflit seront soutenues par la mise à profit d'une programmation ciblée à l'appui d'opérations de maintien de la paix multilatérales, de la prévention des conflits, de la stabilisation et de la reconstruction après un conflit. Le Ministère maintiendra aussi un état de préparation pangouvernemental à intervenir en cas de crise; il interviendra efficacement, en temps opportun et de façon entièrement coordonnée lors de toute crise internationale ayant une incidence sur la sécurité des Canadiens et les intérêts du Canada.

Sous-programme 3.1.2 : Soutien à la démocratie, aux droits de la personne, à la liberté et à la primauté du droit

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
116 971 573	117 722 313	118 036 802	78	78	78

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Amélioration ou maintien de la participation équitable et inclusive des femmes, des hommes, des filles, des garçons et de la société civile à la vie civique et aux processus de prise de décisions qui affectent leur vie, en particulier les pauvres, les personnes marginalisées et les personnes à risque.	# de partenaires au sein de la société civile et des médias qui participent aux processus démocratiques, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des activités.	Obtenir les données de référence
Promotion, protection et respect accrus de la primauté du droit et des droits de la personne, et qui soient sensibles à la spécificité des genres, par les gouvernements, la société civile et les autres institutions multilatérales indépendantes.	#/total de politiques, de plans, de cadres légaux, de lois ou de règlements, sensibles à la spécificité des genres, qui ont été développés et adoptés par des gouvernements, à la suite de l'engagement d'Affaires mondiales Canada, conformément aux normes internationales en matière de droits de la personne et de la primauté du droit.	Obtenir les données de référence
Responsabilisation accrue pour les droits et les priorités de toutes les personnes, en particulier les femmes, les filles et les garçons, les pauvres, les personnes marginalisées et les personnes à risque, par les institutions indépendantes, les groupes de représentants et les partis politiques.	#/total de politiques, de lois, de plans d'action, de stratégies, de règlements et de cadres, réformés ou adoptés, qui favorisent la responsabilisation, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des activités de soutien à la démocratie.	Obtenir les données de référence

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme pour faire progresser la démocratie et promouvoir les droits de la personne, ce sous-programme encourage le développement et le maintien de sociétés pluralistes, démocratiques et bien gouvernées dont les gouvernements responsables répondent efficacement aux besoins de leurs citoyens, notamment en respectant les droits de la personne et la primauté du droit.

Faits saillants de la planification

Les partenariats, les programmes et les politiques à l'échelle des pays et des régions d'Affaires mondiales Canada permettront de soutenir la gouvernance inclusive et responsable, la primauté du droit, le pluralisme pacifique ainsi que le respect de la diversité et des droits de la personne, y compris les droits des femmes, des filles, des peuples autochtones, des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexuées ainsi que des personnes déplacées de force et d'autres qui risquent de faire l'objet de discrimination ou de violence. Ce faisant, Affaires mondiales Canada poursuivra son soutien à la société civile et à d'autres éléments essentiels à la démocratie.

Au cours de l'année qui vient, ce soutien mettra l'accent sur les initiatives suivantes :

- la promotion et la protection des droits de la personne, notamment la liberté de religion ou de croyance ainsi que le renforcement des normes démocratiques internationales;
- l'appui à la participation équitable et inclusive des personnes vulnérables à la vie urbaine et aux processus décisionnels;
- la création d'un milieu habilitant, ou l'appui à celui-ci, pour des médias libres et indépendants et la liberté dans Internet;
- une plus grande transparence et une obligation accrue de rendre compte des institutions indépendantes, y compris le système judiciaire, les législatures, les organismes représentatifs et les partis politiques.

Programme 3.2 : Développement international

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
2 332 030 755	2 335 188 938	2 302 838 638[25]	2 451 856 263[26]	882	882	882

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Plus grande prospérité économique durable des personnes démunies, surtout les femmes et les jeunes, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de croissance économique durable.	#/total de pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de développement économique durable et qui connaissent une diminution du taux de chômage (% de la main-d'œuvre totale selon les estimations de l'OIT).	43 %
Plus grand bien-être et plus grande autonomisation des enfants et des jeunes dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes pour les jeunes et les enfants.	#/total de pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de santé pour les mères, les nouveau-nés et les enfants et où le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (décès par 1 000 naissances vivantes) a diminué ou n'a pas changé de manière significative.	98 %
Sécurité alimentaire accrue des populations souffrant d'insécurité alimentaire dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de sécurité alimentaire.	#/total de pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de sécurité alimentaire où le nombre de personnes mal nourries a diminué ou n'a pas changé de manière significative.	64 %

Description : Ce programme contribue à la réduction de la pauvreté grâce à une aide à long terme dans les pays en développement qui ont démontré la capacité de bien planifier et de promouvoir des initiatives de réduction de la pauvreté. Les thèmes des programmes prioritaires correspondent à l'expertise que le Canada possède, y compris en ce qui a trait à la croissance économique durable, aux enfants et aux jeunes, et à la sécurité alimentaire. L'engagement canadien d'améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est l'une des initiatives clés du Canada dans le cadre du programme de développement international.

[25] La diminution de 32 millions de dollars des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable à l'élimination graduelle du financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (37 millions de dollars).

[26] L'augmentation de 149 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable au financement reçu pour le Fonds vert pour le climat (132 millions de dollars), de même qu'à la redistribution des ressources entre les activités de programme prévues dans le cadre du résultat stratégique 3 (17 millions de dollars après déduction).

Faits saillants de la planification

Le Ministère canalisera l'aide au développement international du Canada vers les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables d'une manière qui leur permet de se prendre en charge et favorise la croissance durable, y compris au moyen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

Le Canada collaborera avec 25 pays ciblés et 12 autres pays[27] partenaires du développement, sélectionnés en fonction de leurs besoins, de leur capacité à tirer profit de l'aide du Canada et de leur alignement sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère.

Cette aide contribuera à soutenir les pays en développement afin d'atteindre une croissance économique durable et verte à long terme qui permettra d'accroître la création de revenus, de créer des emplois et de contribuer à réduire la pauvreté. Le Ministère collaborera avec ses partenaires de programmes en vue d'encourager des partenariats public-privé et de créer les conditions nécessaires à une prospérité durable, comme l'amélioration des cadres de réglementation et d'investissement. Le travail dans ce domaine se concentrera également sur l'amélioration de la viabilité financière, de la productivité et de la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, sur l'investissement dans les compétences professionnelles et entrepreneuriales des particuliers, et sur l'appui à l'innovation dans les nouveaux domaines comme les technologies vertes.

Le Canada se fera le promoteur d'une approche globale fondée sur des données afin d'améliorer la santé des mères, des adolescents et des enfants, y compris la promotion d'initiatives novatrices liées à la santé mondiale, avec un accent sur les initiatives qui appuient les droits sexuels et génésiques l'accès aux soins de santé connexes ainsi qu'un meilleur accès durable à l'eau potable et à l'assainissement. Le Ministère continuera d'investir dans le bien-être et l'autonomisation des enfants et des jeunes, notamment au moyen de projets visant à améliorer l'accès équitable à une éducation inclusive et de qualité, surtout pour les filles. Affaires mondiales Canada appuiera les initiatives visant la protection de l'enfance, et se concentrera à prévenir la violence, à mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés, et à renforcer les systèmes et les services de protection de l'enfance pour les filles, les garçons et les jeunes qui sont à risque.

Le Ministère améliorera la sécurité alimentaire des populations souffrant d'insécurité alimentaire au moyen de l'aide aux entrepreneurs ruraux et aux foyers vulnérables, avec un accent sur les petits exploitants agricoles féminins, du développement d'une agriculture durable, d'une assistance alimentaire et de la nutrition, de la recherche et du développement novateurs de même que des investissements dans l'agriculture irriguée.

Affaires mondiales Canada appuiera l'engagement du Canada visant à offrir un soutien financier de 2,65 milliards de dollars pendant la période allant de 2015 à 2020 aux pays en développement afin de lutter contre les effets perturbateurs des changements climatiques et de favoriser la transition vers une croissance à faibles émissions de carbone. L'égalité des sexes, la gouvernance et la durabilité environnementale continueront d'être intégrées comme des thèmes transversaux dans l'ensemble des programmes et des politiques du domaine du développement. Compte tenu des vulnérabilités au climat, on accordera une attention particulière à la gestion efficace des ressources hydriques intégrées.

Le Ministère soutiendra le leadership de la société civile au Canada et dans les pays partenaires pour renforcer la gouvernance inclusive et responsable, responsabiliser les personnes, favoriser la résilience de même que la croissance économique durable et verte, en particulier pour les femmes et les jeunes. Le Ministère continuera à promouvoir le leadership du Canada à l'échelle mondiale pour ce qui est de la transparence et de l'ouverture relatives à l'aide au développement international, y compris en relançant la

[27] Pour la liste des pays ciblés et des pays partenaires au chapitre du développement, consultez la page Où nous travaillons en développement international d'Affaires mondiales Canada.

banque de projet de développement qui offrira un meilleur accès à des renseignements sur les projets auxquels s'est engagé le Canada et les résultats obtenus.

Sous-programme 3.2.1 : Croissance économique durable

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
713 393 928	720 468 941	880 361 402[28]	290	290	290

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Amélioration du climat propice au développement économique durable dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de croissance économique durable.	#/total de projets de croissance économique durable d'Affaires mondiales Canada qui connaissent une augmentation du nombre de recommandations, et auxquelles on a donné suite, en ce qui concerne la promulgation, la suppression ou la révision des lois, des politiques, des règlements, des modifications ou des codes.	Obtenir les données de référence
Augmentation de l'utilisation équitable des services de développement commercial et des services financiers, et augmentation de la participation au commerce et aux chaînes de valeur par les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME), particulièrement celles dirigées par des femmes, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de croissance économique durable.	#/total de projets de croissance économique durable d'Affaires mondiales Canada qui connaissent une augmentation du # de microentreprises et de PME (hommes/femmes) qui font appel aux services de développement commercial et/ou aux services financiers (y compris aux services de microfinance).	Obtenir les données de référence
Employabilité ou entrepreneuriat accrus des groupes vulnérables ciblés, particulièrement les femmes et les jeunes, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de croissance économique durable.	#/total de projets de croissance économique durable d'Affaires mondiales Canada qui connaissent une augmentation du # de diplômés (hommes/femmes, milieux rural/urbain) de programmes d'acquisition des compétences recherchées par les employeurs ou de programmes d'entrepreneuriat.	Obtenir les données de référence

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'améliorer la prospérité économique durable des pauvres, ce sous-programme aide les pays en développement à améliorer leur capacité de gérer et de faire croître leurs économies et à offrir davantage de possibilités économiques à leurs citoyens. Pour cela, il met l'accent sur l'amélioration du climat général d'investissement, sur les facteurs habilitant la croissance et la compétitivité des petites entreprises, particulièrement celles que dirigent des femmes, et l'investissement dans l'emploi et dans les compétences entrepreneuriales des personnes, en particulier les femmes et les jeunes.

Faits saillants de la planification

La promotion de la croissance économique durable et verte se fera au moyen de la programmation et d'un leadership stratégique fondé sur des données en partenariat avec les pays où le Canada mène des activités. Le Ministère mettra l'accent sur l'encouragement d'initiatives et de partenariats en matière de développement avec une large gamme d'intervenants qui soient efficaces et novateurs, et ce, au Canada et à l'étranger.

[28] L'écart est principalement attribuable au financement accordé au Fonds vert pour le climat, qui devrait commencer à être versé en avril 2018, de même qu'à la redistribution des ressources (27 millions de dollars) entre le Programme de développement international et le Programme d'assistance humanitaire internationale.

Pour créer des fondations économiques solides et améliorer le climat commercial dans les pays partenaires, le Ministère mènera des initiatives qui renforceront la gestion publique des finances et de l'économie, favoriseront la primauté du droit et appuieront les échanges commerciaux, l'investissement et l'infrastructure. Les capacités des gouvernements et des entreprises des pays en développement, en particulier celles que dirigent des femmes et des jeunes, à intégrer les marchés régionaux ou mondiaux, à promouvoir la gestion durable et responsable des ressources naturelles et à établir des partenariats public-privé appropriés seront aussi augmentées. Affaires mondiales Canada fera de même avec les capacités des pays à s'engager sur la voie d'une croissance à faibles émissions de carbone et à utiliser de manière transparente et efficace le financement destiné à la lutte contre les changements climatiques.

Le Ministère mettra l'accent sur la croissance d'entreprises plus durables et plus compétitives dans les pays partenaires grâce à un meilleur accès aux services financiers et de développement des entreprises pour les microentreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises, et à un accès accru aux chaînes de valeur régionales et mondiales, en particulier dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, à la technologie et à l'innovation durables. Le Canada mettra aussi à profit les investissements du secteur privé qui favorisent la lutte contre les changements climatiques et appuient l'innovation connexe.

Afin de s'assurer que les pauvres, notamment les femmes et les jeunes, sont en mesure de profiter des occasions offertes par l'économie et le marché du travail, y compris les secteurs des technologies propres telle l'énergie renouvelable, Affaires mondiales Canada appuiera les projets qui sont fondés sur le renforcement de la capacité institutionnelle et un accès accru aux connaissances et à la formation recherchée, comme la littératie fonctionnelle, la numératie et les compétences entrepreneuriales.

Affaires mondiales Canada appuiera les priorités en matière de croissance économique durable et verte au moyen d'une meilleure élaboration de politiques axées sur les données, d'une gestion efficace de la programmation existante et de la mise au point de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives, par exemple :

- renforcer les capacités en rapport avec la mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement, y compris au moyen de l'Initiative fiscale d'Addis;
- aider les pays et les régions en développement à mettre en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme;
- intégrer les considérations entourant les changements climatiques dans les programmes bilatéraux et déployer des efforts visant à rendre les changements climatiques un facteur usuel dont il faudra tenir compte dans la programmation des banques de développement multilatéral.

Le Ministère fera aussi la promotion des intérêts et des valeurs du Canada en matière de développement en surveillant efficacement les institutions financières internationales, notamment les banques régionales de développement.

Sous-programme 3.2.2 : Enfants et jeunes, y compris la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
995 433 209	957 736 164[29]	957 800 290	309	309	309

[29] Le financement accordé au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme devrait prendre fin en mars 2017.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Prestation et utilisation améliorées des services de santé essentiels pour les femmes en âge de procréer, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de santé pour les mères, les nouveau-nés et les enfants.	#/total de projets de santé d'Affaires mondiales Canada destinés aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants où le % de naissances vivantes facilitées par du personnel médical qualifié a augmenté.	Obtenir les données de référence
Amélioration de la prestation de programmes d'enseignement de qualité, institutionnels ou non, jusqu'à la fin du secondaire pour les filles et les garçons qui ne sont pas dans des situations de crise, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes d'éducation.	#/total des projets éducatifs d'Affaires mondiales Canada où le # d'enfants (filles/garçons) qui terminent une éducation institutionnelle a augmenté.	Obtenir les données de référence
Efficacité accrue des réseaux et des services de protection de l'enfance dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de protection de l'enfance.	#/total des projets de protection de l'enfance d'Affaires mondiales Canada où le # de filles et de garçons bénéficiant des services de protection de l'enfance a augmenté.	Obtenir les données de référence

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme de contribuer à un meilleur bien-être et à une plus grande autonomisation des enfants et des jeunes, ce sous-programme vise à améliorer les services de soins de santé offerts aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants, à favoriser un accès équitable à une éducation de qualité et aux possibilités d'apprentissage, et à assurer une meilleure protection contre la violence, l'exploitation et les traitements abusifs.

Faits saillants de la planification

Pour assurer un meilleur avenir aux enfants et aux jeunes ainsi que pour améliorer la santé des mères, des adolescents et des enfants, Affaires mondiales Canada mettra en œuvre des programmes et collaborera de façon constructive avec d'autres ministères gouvernementaux, les organisations de la société civile canadienne, les partenaires du secteur privé, les principaux partenaires multilatéraux et mondiaux et pays partenaires du développement.

Le Ministère contribuera aux efforts mondiaux visant à améliorer la santé des mères, des adolescents et des enfants par l'entremise de programmes visant à :

- améliorer les systèmes de soins de santé, y compris en formant davantage de travailleurs dans le domaine, en facilitant l'accès des populations vulnérables aux installations de soins de santé nécessaires et aux interventions connexes, et en renforçant la capacité des systèmes de santé de fournir les soins de santé appropriés sur le plan sexuel et de la procréation;
- réduire l'incidence des maladies mortelles en multipliant les soins, tels que la vaccination, qui ont fait leurs preuves pour ce qui est de réduire les causes principales de mortalité;
- améliorer la nutrition en offrant un accès plus équitable aux filles et aux garçons à une alimentation saine et nutritive et aux suppléments en vue de réduire les décès, notamment chez les plus vulnérables;
- renforcer la responsabilisation des résultats pour améliorer la transparence et la qualité des statistiques ventilées par sexe et des renseignements rendus publics.

Affaires mondiales Canada poursuivra ses programmes ciblés en vue d'appuyer l'expertise des partenaires canadiens et à en profiter pour ce qui est de la santé des mères, des adolescents et des enfants grâce, par exemple, au Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants et à Grands Défis Canada. Il conclura des partenariats novateurs et recherchera une représentation et un engagement auprès des partenaires institutionnels et mettra en œuvre et exploitera le partenariat novateur du Mécanisme de financement mondial.

L'habilitation et le bien-être des enfants et des jeunes seront renforcés grâce à des programmes qui mettront l'accès sur l'amélioration et la consolidation des résultats au chapitre de l'éducation et de la protection de l'enfance. Les activités de création de programmes et de promotion des intérêts viseront à ce que l'ensemble des filles et des garçons puisse amorcer et terminer une scolarité de base de qualité, sans interruption.

L'aide en matière de développement du Ministère visera aussi à promouvoir et à défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, à renforcer les mécanismes de protection des enfants et à lutter contre la violence et l'exploitation, y compris dans les situations de crise humanitaire et de conflit. L'engagement international, les initiatives multilatérales et les efforts de promotion des intérêts viseront à éliminer la violence dirigée contre les enfants et les jeunes, y compris à mettre un terme aux mariages d'enfants, précoces et forcés, aux grossesses chez les adolescentes et d'autres pratiques néfastes.

Sous-programme 3.2.3 : Sécurité alimentaire

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
428 445 934	426 680 618	416 430 926[30]	140	140	140

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Adoption accrue de pratiques ou de modèles d'agriculture durable par les petits agriculteurs, particulièrement par des agricultrices, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de sécurité alimentaire.	#/total de projets de sécurité alimentaire d'Affaires mondiales Canada où le # de petits agriculteurs ayant recours aux pratiques d'agriculture durable a augmenté.	Obtenir les données de référence
Efficience accrue de la chaîne de valeur agricole, y compris des acteurs et des entreprises agricoles de la chaîne de valeur, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de sécurité alimentaire.	#/total de projets de sécurité alimentaire d'Affaires mondiales Canada où le montant (en $) des nouveaux investissements par les acteurs de la chaîne de valeur, le long de la chaîne de valeur a augmenté.	Obtenir les données de référence
Plus grande consommation d'aliments nutritifs chez les populations souffrant d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes de sécurité alimentaire.	#/total de projets de sécurité alimentaire d'Affaires mondiales Canada où la valeur nutritive des régimes alimentaires a augmenté.	Obtenir les données de référence

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme visant une sécurité alimentaire accrue pour les populations souffrant d'insécurité alimentaire, ce sous-programme vise à faire croître la production et la productivité durables des petits exploitants agricoles et à renforcer les systèmes d'innovation agricoles. Il soutient également la consommation d'aliments nutritifs ou de suppléments par les familles qui sont tributaires de l'aide alimentaire, sont sous-alimentées ou sont touchées par l'insécurité alimentaire.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada continuera de collaborer avec des partenaires à renforcer les capacités des petits exploitants agricoles, de la société civile, des organisations privées liées à l'agriculture, en particulier celles que dirigent des femmes, et des gouvernements pour le développement agricole durable adapté au climat, l'innovation agricole et l'amélioration de la consommation d'aliments nutritifs dans les pays où le Canada mène des activités.

[30] La diminution de 10 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est principalement attribuable à la redistribution des ressources entre le Programme de développement international et le Programme d'assistance humanitaire internationale.

Les initiatives en matière de développement agricole que finance le Canada aideront les agriculteurs à augmenter leur revenu et leur productivité grâce à une participation accrue à leurs chaînes de valeur agricoles et à l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux et à de nouveaux marchés. Un meilleur accès au financement et aux facteurs de production agricoles aidera les agriculteurs et les agricultrices à transformer et à agrandir leur entreprise et à améliorer la vie de leur famille.

Le Canada déploiera des efforts en vue de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables sur le plan environnemental, adaptées au climat et axées sur la nutrition. Des approches novatrices chercheront à placer la recherche au cœur des initiatives de développement agricole, en partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international, et à collaborer étroitement avec le secteur privé pour encourager les partenariats avec les petits agriculteurs.

Ces approches globales contribueront à renforcer la résilience parmi les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables vis-à-vis les changements climatiques et les chocs économiques qui ont une incidence négative sur la sécurité alimentaire, en particulier dans le cas des femmes et des enfants.

Dans ce contexte, le Ministère appuiera le développement agricole durable, y compris les pratiques d'irrigation et de gestion des terres respectueuses de l'environnement, afin de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets, et de faire en sorte que l'agriculture adaptée au climat soit un outil de premier plan pour intégrer les changements climatiques dans ses activités relatives à la sécurité alimentaire.

Sous-programme 3.2.4 : Assistance multisectorielle, développement social et engagement au développement

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
197 915 867	197 952 915	197 263 645	143	143	143

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Efficacité accrue des organismes de développement mondiaux et multilatéraux soutenus par Affaires mondiales Canada.	% (du total) des organismes financés par Affaires mondiales Canada évalués par le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales pendant la période de rapport recevant une note suffisante à l'évaluation de l'efficacité de leurs activités de développement.	Obtenir les données de référence
Participation accrue des Canadiens à titre de citoyens du monde.	# de Canadiens agissant à titre de citoyens du monde afin de soutenir les efforts de développement international au Canada et à l'étranger en raison de l'appui d'Affaires mondiales Canada.	Obtenir les données de référence

Description : Ce sous-programme soutient les objectifs à l'échelle du programme par une aide au développement qui est complémentaire aux interventions ciblées d'autres programmes de développement et permet l'engagement continu des Canadiens comme citoyens du monde. Il comprend une programmation en santé et en services sociaux qui ne vise pas précisément les enfants et les jeunes, y compris la prévention et le traitement des maladies transmissibles.

Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera de soutenir le Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales, et d'y participer, pour surveiller l'obtention efficace de résultats par les organisations de développement multilatérales et mondiales qui obtiennent un financement ministériel.

Le travail du Ministère permettra aux Canadiens de mener des activités en tant que citoyens du monde grâce à des partenariats continus avec des organisations clés, à un appui aux initiatives qui encouragent la participation des jeunes et la coopération bénévole, et à la promotion de pratiques exemplaires en

développement international. Le Ministère renforcera l'engagement public pour maintenir et consolider l'appui, à l'échelle nationale, à la réduction de la pauvreté et à l'aide humanitaire.

Pour encourager la société civile canadienne à jouer un rôle de chef de file dans le développement international, le Ministère appuiera des activités innovatrices, un dialogue continu sur les politiques relatives aux questions de développement et le renforcement des relations avec une gamme variée de partenaires.

Le Ministère encouragera et soutiendra le renforcement des capacités des partenaires, nouveaux et actuels, dans les organisations non gouvernementales, le secteur privé, le milieu universitaire et les établissements de recherche pour permettre l'élaboration d'approches et de mécanismes novateurs qui procureront de meilleurs résultats en matière de développement. L'expertise, les réseaux et les ressources du Canada seront mis à profit en vue de mettre à l'essai et de classer des solutions novatrices eu égard aux défis du développement qui touchent les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

La prévention et le traitement des maladies transmissibles se poursuivront en contribuant aux initiatives comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Programme 3.3 : Assistance humanitaire internationale

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
561 725 322	561 922 614	563 007 134	475 792 627[31]	69	69	69

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Réduction de la souffrance, augmentation et maintien de la dignité humaine et des vies sauvées dans les collectivités qui connaissent des crises humanitaires ou dont l'insécurité alimentaire est aiguë, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes humanitaires.	# de personnes ayant bénéficié de l'aide humanitaire et des activités de protection.	Sans objet

Description : Grâce à ce programme, Affaires mondiales Canada réduit la vulnérabilité des personnes en situations de crise, par exemple des conflits armés, d'insécurité alimentaire aiguë et des catastrophes naturelles, en fournissant en temps opportun un financement adéquat pour la nourriture, l'eau, les abris, la protection ainsi que d'autres formes d'assistance humanitaire. Il procure aussi un soutien institutionnel à long terme à des partenaires clés apportant une aide humanitaire pour qu'ils soient en mesure de remplir leurs mandats.

Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera d'améliorer la capacité du Canada de répondre aux besoins humanitaires découlant de situations d'urgence et de crises en cours dans les pays en développement en améliorant la rapidité d'exécution, la souplesse et l'équité de son soutien humanitaire, conformément aux principes et aux bonnes pratiques pour l'aide humanitaire.

Pour faciliter les interventions mondiales efficaces et opportunes en cas de crise humanitaire, et renforcer le système humanitaire international, le Ministère fournira un appui aux principaux partenaires humanitaires, tels que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les

[31] La diminution de 87 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable à l'élimination graduelle du financement de la Convention relative à l'assistance alimentaire (70 millions de dollars) et à la redistribution des ressources entre les activités de programme prévues dans le cadre du résultat stratégique 3 (17 millions de dollars).

organismes des Nations Unies comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Les préparations en vue du Sommet humanitaire mondial qui aura lieu en mai 2016, y compris les consultations menées auprès des organisations de la société civile canadienne et des partenaires internationaux en actions humanitaires, aideront à renforcer l'approche du Canada et à éclairer les décisions relatives au traitement des défis actuels et futurs de l'aide humanitaire.

Sous-programme 3.3.1 : Programmation humanitaire

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
430 353 397	431 217 207	355 146 749[32]	57	57	57

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Augmentation de l'accès immédiat à l'aide et de l'utilisation de l'aide (matériel et services) nécessaire pour répondre aux besoins de base des personnes touchées par une crise et leur assurer la protection, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes humanitaires.	Proportion du financement d'Affaires mondiales Canada fourni en réponse aux appels annuels consolidés engagé en temps opportun (c.-à-d. au cours du premier trimestre de l'année civile).	Sans objet

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme, ce sous-programme fournit en temps opportun un financement approprié pour la nourriture, l'eau, les abris, la protection et d'autres formes d'assistance humanitaire aux bénéficiaires en temps de crise comme les conflits armés, les situations d'insécurité alimentaire aiguë et les catastrophes naturelles dans les pays en développement.

Faits saillants de la planification

L'aide humanitaire du Canada continuera d'être efficace, opportune et fondée sur les besoins, conformément aux principes et aux bonnes pratiques humanitaires, tout en traitant les besoins essentiels tels que l'accès à la nourriture, les services de santé, l'abri, l'eau et l'assainissement.

Les interventions permettront aussi d'examiner les occasions de renforcer la résilience des populations les plus pauvres et les plus vulnérables afin de créer une fondation plus solide pour le redressement à la suite de crises humanitaires. Les groupes vulnérables bénéficieront d'interventions précises en matière de protection visant à traiter les problèmes tels que la violence sexuelle ou fondée sur le sexe, ou à répondre aux besoins précis des enfants, y compris l'éducation.

Affaires mondiales Canada continuera de mobiliser une intervention canadienne pangouvernementale, coordonnée et efficace, dans les situations d'urgence complexes et de renforcer l'état de préparation du Canada en ce qui a trait aux interventions en cas de crises de grande envergure. La surveillance et l'évaluation continues de l'intervention en cas de crise et le partage en temps utile des leçons apprises faciliteront la poursuite des améliorations des capacités d'intervention humanitaires du Ministère.

Sous-programme 3.3.2 : Partenaires pour une assistance humanitaire

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
131 569 217	131 789 927	120 645 878[33]	12	12	12

[32] L'écart est principalement attribuable au financement de la Convention relative à l'assistance alimentaire, qui devrait prendre fin en mars 2018, de même qu'à la redistribution des ressources (6 millions de dollars) entre le Programme de développement international et le Programme d'assistance humanitaire internationale.

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Efficacité et efficience accrues des mesures humanitaires prises par les organisations humanitaires partenaires d'Affaires mondiales Canada et par le système humanitaire international, dans les pays où Affaires mondiales Canada mène des programmes humanitaires.	Proportion des paiements de soutien institutionnel à long terme d'Affaires mondiales Canada aux organisations humanitaires qui sont engagés en temps opportun (c.-à-d. au cours du premier trimestre de l'année civile).	Sans objet

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme de réduire la vulnérabilité des personnes touchées par une crise, ce sous-programme offre un soutien institutionnel à long terme à des partenaires clés dans le domaine de l'assistance humanitaire, afin d'améliorer leur efficacité et de faire en sorte qu'ils conservent la capacité de fournir une aide humanitaire dans un contexte politique et environnemental mondial en constante évolution.

Faits saillants de la planification

La capacité du système humanitaire mondial à fournir aide et protection sera rehaussée par l'amélioration de la capacité des principaux partenaires du Canada, tels que le Mouvement de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge ainsi que les organismes des Nations Unies pertinents, à intervenir en cas de crise humanitaire. À l'appui de cet objectif, le Ministère s'assurera de fournir, en temps opportun, un soutien institutionnel à long terme à ses partenaires en actions humanitaires pour permettre une planification à long terme efficace de l'aide humanitaire.

Le Canada aidera à renforcer les capacités humanitaires mondiales en appuyant la poursuite de la mise en œuvre du Programme de transformation du Comité permanent interorganisations, qui met l'accent sur l'amélioration du leadership, de la coordination et de la responsabilisation dans tout le système.

Les partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile comme la Croix-Rouge canadienne seront conservés, ce qui améliorera la capacité du Canada à intervenir en cas de crise humanitaire à l'étranger grâce au déploiement de représentants canadiens, de matériel de secours et d'hôpitaux de campagne.

Le Ministère continuera aussi à collaborer en temps opportun avec des organisations canadiennes pour distribuer l'aide humanitaire internationale plus rapidement et intervenir efficacement en cas de crise humanitaire.

Résultat stratégique 4 : Réseau du Canada à l'étranger — Le Ministère entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.

Programme 4.1 : Gouvernance, orientations stratégiques et services communs pour le réseau des missions

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
667 852 766	764 948 263[34]	681 738 833[35]	620 904 673[36]	4 151	4 140	4 140

[33] La diminution de 11 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est principalement attribuable à la redistribution des ressources entre le Programme de développement international et le Programme d'assistance humanitaire internationale.

[34] L'écart de 97 millions de dollars entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues pour 2016-2017 comprend les fonds reçus après le dépôt du Budget principal des dépenses, notamment le report du budget de fonctionnement et du budget

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Une gouvernance, des orientations stratégiques et des services communs efficaces et économiques sont fournis au réseau des missions du Canada à l'étranger.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, Affaires mondiales Canada coopère avec les partenaires des missions pour faire en sorte que les normes de service communs soient clairement établies et les services communs soient fournis de façon durable.	4
	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, le Secteur de la plateforme internationale permet au Ministère d'atteindre ses priorités internationales en fournissant une saine gouvernance, des orientations stratégiques et des services communs efficaces et économiques au réseau des missions.	4

Description : Par l'entremise de ce programme, Affaires mondiales Canada travaille avec 32 ministères partenaires et cooccupants, comme le gouvernement de l'Australie et les provinces du Québec et de l'Ontario, pour assurer une gouvernance stratégique, offrir des services efficaces et d'un bon rapport qualité-prix, et mettre une infrastructure à la disposition de la plateforme des missions qui comprend 177 missions dans 109 pays.

Faits saillants de la planification

Pour veiller à ce que les missions du Canada à l'étranger continuent d'offrir une plateforme efficace pour l'exécution du programme international du gouvernement, Affaires mondiales Canada travaillera avec les partenaires des missions de façon à assurer une gouvernance stratégique efficace pour le réseau des missions, par l'entremise d'une gestion proactive des risques, d'une saine planification des activités et des investissements, et d'une solide gestion du rendement.

La sécurité et la sûreté du personnel, des biens et de l'information au sein des missions à l'étranger demeureront une priorité fondamentale du Ministère.

La gouvernance du réseau de missions restera axée sur la prestation efficace et viable d'autres services communs, tels que la gestion du matériel, l'approvisionnement, le soutien logistique, le courrier diplomatique, les services de consultation bancaire et financière, les services de ressources humaines pour les employés recrutés sur place ainsi que le soutien de la gestion de l'information et de la technologie au sein des missions.

On continuera d'améliorer les capacités de planification proactive des activités et d'analyse des risques et des défis importants propres aux missions, grâce à la mobilisation des intervenants et à la coordination, à la

---

des dépenses en capital de 2015-2016 (55 millions de dollars), de même que le remboursement des dépenses en matière de rémunération (5 millions de dollars). Ces dernières correspondent principalement aux indemnités de départ et aux prestations parentales versées aux employés canadiens et aux employés recrutés sur place. De plus, l'écart comprend le réinvestissement des recettes provenant de la vente de biens immobiliers à l'étranger (25 millions de dollars) ainsi que le financement des projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York (9 millions de dollars).

[35] La diminution de 83 millions de dollars des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est liée au financement qui sera reçu en 2016-2017 seulement par suite du report du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en capital de 2015-2016 (55 millions de dollars) de même que du réinvestissement des recettes provenant de la vente de biens immobiliers à l'étranger (25 millions de dollars). En outre, cette diminution est attribuable à une réduction du montant du financement alloué en vue du choix et de l'aménagement de la nouvelle chancellerie pour les missions regroupées au sein de l'Union européenne et en Belgique (13 millions de dollars), de même que de la réalisation des projets de biens immobiliers axés sur la sécurité dans les missions à l'étranger (12 millions de dollars) et du programme de renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger (10 millions de dollars). La réduction totale est contrebalancée par le nouveau financement alloué pour les projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York (32 millions de dollars).

[36] La diminution de 61 millions de dollars des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable à l'élimination graduelle du financement des projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York (42 millions de dollars) et de celui alloué en vue du choix et de l'aménagement de la nouvelle chancellerie pour les missions regroupées au sein de l'Union européenne et en Belgique (9 millions de dollars). Cette diminution est également attribuable à une réduction du montant du financement alloué pour les projets de biens immobiliers axés sur la sécurité dans les missions à l'étranger (10 millions de dollars).

communication et au compte rendu des activités et des résultats en lien avec les plateformes, au moyen d'outils de planification intégrés comme Strategia.

Sous-programme 4.1.1 : Gestion des services communs

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
158 623 825	159 089 834	158 998 795	2 284	2 283	2 283

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Des services communs efficaces, économiques et durables sont livrés aux clients d'Affaires mondiales Canada à l'étranger.	% des délais de traitement des services conformes à l'accord sur les normes de service (courrier diplomatique, approvisionnement, logistique).	75 %
	% des demandes de services communs (transport, matériel/biens) auxquelles on donne suite conformément aux normes de service.	Obtenir les données de référence[37]
	% des transactions financières traitées par les points de prestation de services communs conformément aux normes de service.	Obtenir les données de référence
	% des cas de recours directement liés au volume global des transactions de dotation et de classification.	Obtenir les données de référence

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'assurer la prestation de services communs efficaces et d'un bon rapport qualité-prix au réseau de missions d'Affaires mondiales Canada, ce sous-programme assure la gestion du matériel, l'approvisionnement, le soutien logistique, le courrier diplomatique, des services de consultation bancaire et financière ainsi que des services de ressources humaines pour les employés recrutés sur place (ERP).

Faits saillants de la planification

Évoluant dans un contexte mondial dynamique, le Ministère s'efforcera d'assurer la prestation opportune, rentable et viable de services communs aux missions du Canada à l'étranger. Pour ce faire, il favorisera un cadre novateur, et il mettra au point et assurera la mise en œuvre de processus et d'outils commerciaux modernisés. À l'appui de cet objectif, Affaires mondiales Canada examinera son cadre d'établissement des prix des services communs pour veiller à ce que la prestation des services demeure viable sur le plan financier et conforme aux politiques du gouvernement du Canada.

Pour améliorer la qualité et l'uniformité des services à la clientèle et réaliser des économies d'échelle, on continuera de simplifier la prestation des services communs aux missions grâce au modèle de régionalisation de la prestation des services communs, en normalisant les processus opérationnels et en mettant à profit l'utilisation des outils et des services en ligne, y compris :

- la mise en œuvre d'applications commerciales permettant de rehausser l'efficacité, telles que « Services en ligne pour les missions 2.0 » qui automatise les demandes de services financiers et connexes, ce qui réduit le temps que consacrent les missions pour accéder à ces services;
- l'optimisation du nouvel outil d'automatisation de l'établissement des coûts des postes, pour permettre aux partenaires des missions de planifier et de budgétiser avec précision en vue des changements de poste possibles au sein du personnel à l'étranger, par suite de la production d'estimations détaillées des

[37] Dans le présent rapport, toute référence à l'« obtention d'information de référence » dans la colonne « Cible » indique que c'est la première année de mise en œuvre des indicateurs de rendement. Les résultats recueillis en 2016-2017 serviront à établir les cibles de rendement pour les années subséquentes.

coûts de ces changements et de la diffusion de renseignements en temps réel pour appuyer les prises de décisions;

- la préparation et la planification de la mise en œuvre progressive du projet sur la rémunération, les pensions et les avantages sociaux des ERP, qui aura pour effet de centraliser les services de paye et les fonctions connexes de gestion des ressources financières et humaines des centres de services régionaux et des points de prestation de services communs, de façon à offrir un système commun de portée mondiale pour la gestion des ressources humaines des ERP.

Pour assurer la viabilité et la transparence du processus d'acquisition des biens et des services nécessaires aux fins du soutien du réseau de missions du Canada, et pour assurer l'optimisation des deniers publics, le Ministère mettra en œuvre des processus d'approvisionnement conformes aux pratiques exemplaires modernes en matière de gestion des produits. Cela nécessitera un engagement proactif auprès du secteur privé, ainsi que l'élaboration de stratégies d'approvisionnement mondiales novatrices.

Sous-programme 4.1.2 : Biens immobiliers

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
427 313 932[38]	359 068 765[39]	298 476 765[40]	185	175	175

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les missions canadiennes à l'étranger et les partenaires des missions reçoivent des services efficaces en matière de biens immobiliers en temps opportun, à l'appui des programmes à l'étranger.	% des gestionnaires de programme qui indiquent que la plateforme des missions offre un processus fonctionnel lié aux biens immobiliers en vue de l'exécution de leurs programmes.	85 %
	Sommes réinvesties pour préserver la valeur des biens immobiliers de l'État, en pourcentage du coût de remplacement des biens immobiliers.	2 %

Description : Ce sous-programme appuie l'objectif à l'échelle du programme de fournir des services de biens immobiliers opportuns et efficaces à l'appui des programmes du gouvernement du Canada à l'étranger, y compris la planification des investissements, la gestion de projet, la gestion de l'actif, l'hébergement et l'entretien. Cela comprend la gestion d'un portefeuille de biens immobiliers à l'étranger qui comprend 2 229 propriétés louées et appartenant à l'État, le tout d'une valeur estimative de remplacement de 3 milliards de dollars.

[38] L'écart de 85 millions de dollars entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues pour 2016-2017 comprend les fonds reçus après le dépôt du Budget principal des dépenses, notamment le report du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en capital de 2015-2016 (51 millions de dollars). En outre, cet écart comprend le réinvestissement des recettes provenant de la vente de biens immobiliers à l'étranger (25 millions de dollars) et le financement des projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York (9 millions de dollars).

[39] La diminution de 68 millions de dollars des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est liée au financement qui sera reçu en 2016-2017 seulement par suite du report du budget de fonctionnement et du budget des dépenses en capital de 2015-2016 (51 millions de dollars) de même que du réinvestissement des recettes provenant de la vente de biens immobiliers à l'étranger (25 millions de dollars). En outre, cette diminution est attribuable à une réduction du montant du financement alloué en vue du choix et de l'aménagement de nouvelles chancelleries pour les missions au sein de l'Union européenne et en Belgique (13 millions de dollars), de même que de la réalisation des projets de biens immobiliers axés sur la sécurité dans l'ensemble des missions à l'étranger (12 millions de dollars). La réduction totale est contrebalancée par le nouveau financement alloué pour les projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York (32 millions de dollars).

[40] Financement alloué pour les projets de réinstallation et de cooccupation des chancelleries à New York, de même que pour le choix et l'aménagement de la nouvelle chancellerie pour les missions regroupées au sein de l'Union européenne et en Belgique. La diminution est également attribuable à une réduction du montant du financement alloué pour les projets de biens immobiliers axés sur la sécurité dans les missions à l'étranger (10 millions de dollars).

Faits saillants de la planification

La saine gestion du portefeuille immobilier international du Ministère est essentielle pour l'exécution des programmes du gouvernement du Canada à l'étranger.

Pour veiller à ce que le réseau de missions du Canada obtienne des services immobiliers opportuns et efficaces à l'appui de ses programmes à l'étranger, le Ministère prendra les mesures suivantes :

- mettre en œuvre des initiatives d'économie afin de réduire l'empreinte écologique du Ministère et les coûts d'énergie à l'étranger, y compris la réalisation d'audits énergétiques, le passage de l'éclairage incandescent à l'éclairage DEL et la mise en œuvre de technologies axées sur l'énergie renouvelable, au besoin;
- mettre en application des approches innovatrices en matière de diversification des modes de prestation des services, y compris des accords de cooccupation dans les missions avec des pays aux vues similaires;
- planifier et mettre en œuvre des projets d'investissement de capitaux pour assurer une gestion des biens immobiliers qui soient de qualité supérieure, viable et financièrement responsable pendant toute la durée du cycle de vie des propriétés, et continuer d'appliquer des initiatives de réduction des coûts, par exemple le programme de rajustement de la taille des résidences officielles et Milieu de travail 2.0;
- continuer de mettre en œuvre le Programme de protection de l'infrastructure essentielle et le programme de renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger, pour renforcer l'infrastructure immobilière à l'étranger en réaction aux vulnérabilités sur le plan de la sécurité et des séismes;
- investir dans des équipements et des systèmes de sécurité, et assurer la conformité continue aux politiques et aux normes de sécurité physique du gouvernement du Canada.

Sous-programme 4.1.3 : Sécurité

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
72 294 873	58 597 120[41]	58 590 802	146	147	147

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les missions et le personnel sont en sécurité, et les biens et les renseignements du gouvernement et des partenaires sont protégés dans les missions à l'étranger.	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, on est en bonne voie de réaliser dans les délais prévus la mise en application des mesures d'atténuation des risques de sécurité visant à répondre aux principaux risques cernés dans le Plan de sécurité du ministériel.	4

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'assurer la prestation de services communs d'un bon rapport qualité-prix aux missions, ce sous-programme vise la réalisation cyclique d'inspections de sécurité sur place qui sont complétées par des évaluations de risque continues et des vérifications de sécurité pour assurer la sécurité des missions et de leur personnel ainsi que la protection des biens et de l'information des partenaires fédéraux et des cooccupants dans les missions à l'étranger. Cela comprend la mise en œuvre du Plan de sécurité ministériel d'Affaires mondiales Canada qui guide la coordination et la surveillance du travail réalisé dans le cadre de ce sous-programme.

Faits saillants de la planification

Dans un contexte de sécurité complexe et en évolution, l'exécution d'activités sûres et sans danger au sein des missions à l'étranger demeure pour le Ministère une priorité de premier plan en matière de gestion des risques.

[41] La diminution de 14 millions de dollars des dépenses prévues de 2016-2017 à 2017-2018 est principalement attribuable à la réduction du profil de financement établi pour le programme de le renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger (10 millions de dollars).

Par suite de la mise en œuvre continue du Plan de sécurité ministériel, les mesures suivantes permettront d'améliorer la sécurité des missions et de leur personnel ainsi que la protection des biens et des renseignements du gouvernement :

- l'achèvement d'une gamme de produits d'évaluation des menaces pour la sécurité, au moyen d'une méthodologie normalisée permettant d'évaluer le spectre des menaces pour la sécurité auxquelles les missions sont confrontées;
- un programme de sécurité, de formation et de sensibilisation élargi, pour favoriser une sensibilisation accrue et des comportements sécuritaires appropriés, tant chez les employés canadiens que chez les employés recrutés sur place, y compris pour ce qui est d'une formation sur les lieux à risque élevé à l'étranger;
- un programme rigoureux d'évaluations des vulnérabilités propres à la mission, conjointement avec des évaluations de base de la menace;
- l'utilisation d'un modèle d'évaluation du risque de sécurité nouvellement conçu, permettant d'éclairer l'établissement des priorités en ce qui concerne les investissements annuels dans l'infrastructure de sécurité physique, l'équipement, les programmes et les mesures de sécurité opérationnelle;
- la mise en œuvre du programme de renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger, en réaction à la hausse du niveau de risque, pour améliorer l'infrastructure de sécurité des missions ainsi que pour accroître les capacités des équipes de sécurité des missions;
- la prestation de services de protection rapprochée et de gardes de sécurité, de véhicules blindés, d'un contrôle de sécurité de l'accès et d'interventions de sécurité physique continues et opportunes face aux nouvelles crises.

Sous-programme 4.1.4 : Gestion de l'information/Technologie de l'information

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
41 873 521	40 333 879	40 314 713	220	219	219

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Des services efficaces et économiques de gestion de l'information (GI) et de technologie de l'information (TI) sont fournis.	% des demandes de services de GI adressées par les missions aux centres d'appels, auxquelles on a répondu conformément aux objectifs de niveau de service.	95 %
	% des demandes de services de TI adressées par les missions aux centres d'appels, auxquelles on a répondu conformément aux objectifs de niveau de service.	95 %

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'assurer la prestation de services à bon rapport qualité-prix au réseau de missions d'Affaires mondiales Canada, ce sous-programme assure que le réseau de missions obtient des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) efficients et d'un bon rapport qualité-prix, conformément aux normes de prestation de services.

Faits saillants de la planification

En étroite collaboration avec Services partagés Canada et d'autres ministères, Affaires mondiales Canada assurera l'exécution de fonctions de GI-TI efficaces et protégées qui sont pleinement conformes aux priorités ministérielles.

On renforcera les partenariats stratégiques avec les responsables des activités d'Affaires mondiales Canada, Services partagés Canada et d'autres ministères pour améliorer la sécurité et la prestation des services de GI-TI, mettre en place des processus de GI-TI plus efficaces, et accroître la gouvernance et la supervision des projets et des investissements. Par l'entremise de sa nouvelle feuille de route pour la

transformation, ministère numérique 2020, le Ministère déterminera les possibilités d'amélioration et de modernisation de ses fonctions de GI-TI pour veiller à ce que la GI-TI soit un partenaire et un catalyseur en vue de l'exécution efficace des programmes internationaux. On mettra en place des solutions novatrices et efficaces appuyées par la GI-TI pour tirer pleinement parti de la nouvelle réalité numérique, y compris pour ce qui est de la mobilité, de l'analyse des données et des technologies sociales.

Les employés seront mieux outillés pour exploiter le pouvoir de l'information à titre de bien opérationnel, par l'entremise de la mise en œuvre continue de la stratégie de gestion de l'information 2014-2017 d'Affaires mondiales Canada, y compris pour ce qui est du déploiement d'outils de GI améliorés tels que la plateforme eDocs et le projet pilote GCDocs mené dans des missions à l'étranger choisies.

Une base de GI-TI solide, rentable et protégée sera maintenue grâce à la conformité aux normes de service, au maintien et à l'amélioration des mesures de sécurité, à la mise en œuvre d'une stratégie d'approvisionnement, à la rationalisation des systèmes et, s'il y a lieu, à une harmonisation accrue avec les systèmes d'entreprise du gouvernement du Canada.

Sous-programme 4.1.5 : Employés recrutés sur place au soutien d'autres ministères du gouvernement du Canada

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
64 842 112	64 649 235	64 523 598	1 316	1 316	1 316

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les salaires des employés recrutés sur place (ERP) appuyant d'autres ministères fédéraux sont fixés promptement et de façon économique.	% des ERP appuyant d'autres ministères fédéraux qui sont gérés conformément aux conditions d'emploi à jour.	90 %
	% des rajustements des salaires des ERP appuyant d'autres ministères fédéraux effectués en temps opportun.	90 %

Description : À l'appui de l'objectif à l'échelle du programme d'assurer la prestation de services communs efficaces et d'un bon rapport qualité-prix au réseau de missions d'Affaires mondiales Canada, ce sous-programme veille à ce que les employés recrutés sur place (ERP) qui appuient les partenaires des missions reçoivent leur rémunération promptement et de façon efficiente par l'élaboration, la modification et la mise en œuvre du cadre stratégique régissant les ERP qui travaillent dans les missions canadiennes à l'étranger. Affaires mondiales Canada emploie 5 563 ERP dans les missions à l'étranger, dont 1 403 soutiennent les activités de 32 ministères fédéraux et cooccupants.

Faits saillants de la planification

Il est essentiel d'attirer et de maintenir en poste des ERP compétents au moyen de régimes de rémunération concurrentiels pour permettre aux partenaires et aux cooccupants d'Affaires mondiales Canada d'atteindre leurs objectifs en matière de programmes à l'étranger.

On améliorera comme suit la détermination opportune et rentable des salaires des ERP qui appuient d'autres ministères :

- l'administration, l'examen et la modernisation d'un solide cadre stratégique des ressources humaines, conforme aux modalités et aux conditions d'emploi des ERP;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de réglementation amélioré pour orienter l'embauche des ERP, en collaboration avec la Commission de la fonction publique et le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- l'application d'approches révisées d'examens de la rémunération globale à l'égard des régimes de rémunération des ERP à l'échelle mondiale, ainsi que le rajustement précis et opportun des salaires annuels.

Programme 4.2 : Gestion des conditions du gouvernement du Canada à l'égard de l'emploi à l'étranger

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	**Dépenses prévues 2016-2017**	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
203 620 216	203 795 103	203 562 590	203 552 413	55	55	55

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Le Ministère fait preuve de leadership relativement aux structures de gouvernance interministérielles et au sein du Conseil national mixte en ce qui concerne les Directives sur le service extérieur (DSE).	Mesure dans laquelle, sur une échelle de 1 à 5, le Ministère coordonne et participe aux structures de gouvernance interministérielles sur les DSE et au Conseil national mixte.	4
Les avantages sociaux décrits dans les DSE et ceux dont bénéficient les employés recrutés sur place (ERP) sont accordés promptement et avec exactitude, conformément aux conditions établies.	% des paiements exigibles au titre des DSE calculés avec exactitude et versés à des employés canadiens, conformément aux normes de service établies.	80 %
	% des paiements sur les avantages sociaux exigibles calculés avec exactitude et versés aux ERP conformément aux normes de service établies.	75 %

Description : Ce programme est le mécanisme au moyen duquel le Ministère et les organismes centraux gèrent et administrent les paiements législatifs aux employés du gouvernement du Canada à l'étranger, soit les employés canadiens (EC) et les employés recrutés sur place (ERP). Cela comprend les paiements des Directives sur le service extérieur (DSE), qui sont les avantages et les indemnités pour les EC travaillant à l'étranger, de même que les pensions, les prestations d'assurance et la participation aux régimes locaux de sécurité sociale pour les ERP.

Faits saillants de la planification

Le leadership continu d'Affaires mondiales Canada au sein du Conseil national mixte du gouvernement et du Comité de gouvernance des pensions et des avantages sociaux des ERP continuera de renforcer le système des paiements prévus par la DSE et la prestation des avantages sociaux des ERP respectivement.

Le Ministère mènera un certain nombre d'initiatives pour améliorer la prestation des services aux EC et aux ERP. Dans le cas des EC en service à l'étranger et des personnes à leur charge, on améliorera l'administration des avantages sociaux, des indemnités et des conditions d'emploi par l'entremise de correctifs apportés à des outils en ligne tels que le portail des DSE, et de l'élaboration d'un cadre de gestion formel des risques liés aux DSE.

La mise en œuvre de l'examen pluriannuel du programme complet d'avantages sociaux des ERP aura pour effet d'accroître la viabilité du programme d'avantages sociaux des ERP et d'obtenir une meilleure harmonisation avec les initiatives de rémunération du gouvernement du Canada.

Sous-programme 4.2.1 : Administration des Directives sur le service extérieur

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	**Dépenses prévues 2017-2018**	**Dépenses prévues 2018-2019**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**
151 658 400	151 459 491	151 449 725	40	40	40

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les employés canadiens et les personnes à leur charge sont satisfaits des services relatifs aux indemnités et aux autres avantages qu'ils reçoivent aux termes des DSE.	% des employés canadiens (dans les missions et ceux qui sont de retour au Canada ou sont réaffectés dans une autre mission) ayant répondu qu'ils sont satisfaits des services au titre des DSE.	75 %
Les employés canadiens et les personnes à leur charge connaissent bien les avantages prévus dans les DSE et les services connexes.	% des employés canadiens (dans les missions et ceux qui sont de retour au Canada ou sont réaffectés dans une autre mission) ayant indiqué qu'ils connaissent bien les avantages, la politique et les procédures des DSE.	75 %

Description : À l'appui des objectifs à l'échelle du programme d'assurer aux employés canadiens (EC) et aux employés recrutés sur place (ERP) des paiements, des services et un soutien exacts et opportuns, ce sous-programme veille à ce que les clients reçoivent des services et un soutien opportuns et exacts en travaillant pour accroître la connaissance des avantages, des politiques et des procédures entourant les Directives sur le service extérieur (DES) chez les EC.

Faits saillants de la planification

Affaires mondiales Canada continuera d'améliorer l'administration des DSE et le système des indemnités, des avantages et des conditions d'emploi des employés du gouvernement du Canada en service à l'étranger et des personnes à leur charge. Par exemple, la supervision et l'administration des DSE seront améliorées grâce à l'élaboration continue d'un portail des DSE, qui simplifie le processus pour effectuer une demande en ligne en automatisant les autorisations et les transactions relatives aux indemnités, rehausse la capacité de surveillance et de suivi des dépenses et assure une application respectueuse des dispositions des DSE.

Des améliorations additionnelles au modèle de prévision des paiements prévus par la DSE, qui analyse des indicateurs démographiques tels que la composition des familles et le lieu d'affectation, permettront de renforcer la gestion financière des dépenses en lien avec les DSE.

L'élaboration d'un cadre de gestion formel des risques liés aux DSE aura pour effet d'améliorer la capacité du Ministère de prendre des décisions pleinement éclairées, de centrer les efforts de surveillance et d'appuyer l'administration efficace des DSE.

Le Ministère continuera de coordonner la formulation des propositions de la partie patronale et de participer à l'examen cyclique des DSE qu'effectue le Conseil national mixte, ainsi qu'aux activités des groupes de travail connexes, y compris ceux qui concentrent leurs efforts sur l'éducation, les difficultés et le logement à l'étranger.

Affaires mondiales Canada fera en sorte que les clients soient mieux informés et sensibilisés à l'égard des indemnités prévues par la DSE et des services connexes. Pour ce faire, on mettra en application des mesures de sensibilisation ciblées telles que des séances d'information avant l'affectation, l'ajout de renseignements dans le site intranet des DSE et l'intégration d'un module sur les DSE dans le programme de formation des gestionnaires et des agents consulaires.

Sous-programme 4.2.2 : Administration des cotisations de l'employeur au regard des pensions, des assurances et de la sécurité sociale des employés recrutés sur place

Ressources financières (en dollars)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
52 136 703	52 103 099	52 102 688	15	15	15

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible
Les services de régime de retraite et les indemnités sont fournis de manière précise et opportune.	% des employés recrutés sur place ayant indiqué qu'ils savent où obtenir de l'information sur les régimes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ainsi que sur les normes de service appropriées.	75 %

Description : À l'appui des objectifs à l'échelle du programme de fournir aux employés canadiens (EC) et aux employés recrutés sur place (ERP) des paiements, des services et du soutien opportuns et exacts, ce sous-programme administre les régimes de pension et d'assurance ainsi que l'affiliation aux programmes locaux de sécurité sociale pour les ERP qui travaillent dans les missions canadiennes à l'étranger.

Faits saillants de la planification

On entreprend actuellement un examen pluriannuel du régime de pension, d'assurance et de sécurité sociale des ERP pour faire en sorte que le programme soit modernisé et simplifié. Cet examen portera sur tous les régimes de pension et d'assurance des ERP ainsi que sur les programmes locaux de sécurité sociale, le cas échéant.

De manière particulière, cet examen visera à déterminer des moyens de moderniser l'approche du Ministère eu égard aux indemnités des ERP et à simplifier leur administration et leur prestation. Cela permettra d'harmoniser le programme aux initiatives récentes du gouvernement du Canada au chapitre de la rémunération.

Le Comité de gouvernance des pensions et des avantages sociaux des ERP continuera d'exercer une surveillance efficace du régime de pension, d'assurance et de sécurité sociale des ERP.

Services internes

Ressources financières (en dollars)				Ressources humaines (ETP)		
Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
236 174 970	244 123 374	239 698 588	239 526 309	1 517	1 494	1 494

Description : Le programme des services internes offre des fonctions de soutien essentielles à tous les programmes d'Affaires mondiales Canada et comprend les services suivants : gestion et surveillance; communications; juridiques; gestion des ressources humaines; gestion des finances; gestion de l'information; technologie de l'information; gestion des biens immobiliers; gestion du matériel; et gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Les services internes d'Affaires mondiales Canada continueront de mettre l'accent sur la prestation d'un soutien opportun, rentable et de qualité supérieure aux programmes ministériels. On assurera la gouvernance stratégique du Ministère par l'entremise d'une solide structure de gouvernance, de façon à permettre une saine gestion des ressources financières et humaines et l'harmonisation des politiques et des activités avec les priorités du gouvernement.

Le Ministère améliorera les fonctions de planification ministérielle, de rendement et de gestion des risques par l'entremise de gains d'efficacité au chapitre des processus et d'une harmonisation accrue des plans d'activité stratégiques et opérationnels avec l'architecture d'alignement des programmes et le Cadre de gestion du rendement du Ministère. Affaires mondiales Canada élaborera de nouveaux outils pour élargir le champ d'utilisation de l'information sur les risques au sein de l'administration centrale et dans les missions, de façon à appuyer les prises de décisions et la gouvernance ministérielle.

Grâce aux fonctions efficaces de vérification interne, d'évaluation et d'inspection, sans compter celles entourant les valeurs et l'éthique, les enquêtes spéciales et le bien-être en milieu de travail, la haute

direction sera bien informée au sujet des questions relatives aux risques, à la gouvernance et au contrôle, au rendement des programmes et aux forces des pratiques de gestion d'Affaires mondiales Canada. Cela permettra à la haute direction de prendre des décisions opérationnelles qui feront en sorte d'accroître l'efficience et l'efficacité des politiques, des programmes et des initiatives, de favoriser l'application des politiques et d'adopter des mesures pour renforcer les contrôles.

Affaires mondiales Canada améliorera le bien-être en milieu de travail en offrant aux employés et aux gestionnaires des services adaptés à leurs besoins, y compris la consultation, la prévention du harcèlement, les services de gestion informelle des conflits et le soutien à l'initiative ministérielle relative à la santé psychologie et au bien-être.

Des services de communication coopératifs, stratégiques, ouverts et de qualité supérieure seront dispensés, y compris pour ce qui est du 150e anniversaire de la Confédération canadienne. Le Ministère appuiera la transmission de données ouvertes concernant les programmes gouvernementaux. Affaires mondiales Canada encouragera l'utilisation équilibrée des technologies et des outils de communication traditionnels et nouveaux pour appuyer de façon efficace et opportune la communication avec le public canadien et des autres pays.

Les fonctions liées aux affaires publiques et aux communications appuieront la planification et la réalisation d'activités de diplomatie ouverte et de promotion des intérêts efficaces à l'échelle du Ministère.

Le Ministère offrira aux clients ministériels et au gouvernement du Canada des services juridiques portant sur le droit international, y compris pour ce qui est de la tenue du registre des traités du Canada, de l'atténuation des risques juridiques et de l'authentification des documents pour le public.

Les survols d'aéronefs diplomatiques et militaires, ainsi que les demandes visant de la recherche scientifique marine pour le compte d'États, seront traités conformément aux lois et règlements nationaux et internationaux.

La planification des ressources humaines et la prestation de services seront axées sur la création d'un effectif ministériel diversifié, agile, souple et en mesure de donner suite aux priorités du gouvernement. On appuiera activement des initiatives visant l'ensemble de la fonction publique, telles que la modernisation et le regroupement des services de paye, le processus opérationnel des ressources humaines du Ministère et Mes Ressources humaines du gouvernement du Canada.

Pour appuyer le perfectionnement professionnel des employés d'Affaires mondiales Canada, on offrira diverses activités de formation, y compris le programme d'enseignement des langues étrangères et de l'efficacité interculturelle, de l'Institut canadien du service extérieur. On bonifiera la gestion du rendement et le perfectionnement professionnel avec la mise en œuvre d'un plan de gestion ministériel des gens de talent et de l'augmentation du nombre d'employés d'Affaires mondiales Canada dont les attentes en matière de rendement, les objectifs et les conversations de mi-exercice sur le rendement sont étayés. Le Ministère s'efforcera de régler les problèmes soulevés par les employés canadiens et les employés recrutés sur place dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) de 2014, au moyen de la mise en œuvre du plan d'action ministériel pour le SAFF.

La gestion et la gérance des ressources financières ministérielles, dont les paiements de transfert, seront optimisées par le truchement de rapports financiers améliorés, de la gestion des risques et de solides contrôles internes, d'une planification rigoureuse des investissements harmonisée avec les priorités ministérielles, et d'une approche normalisée pour la gestion des ressources financières, notamment les paiements de transfert, que viennent appuyer des processus et des outils intégrés au sein du seul dépôt ministériel de documents (Modus).

En étroite collaboration avec Services partagés Canada et d'autres ministères, on assurera l'harmonisation intégrale de fonctions de gestion de l'information et de technologies de l'information (GI-TI) rentables et protégées avec les priorités ministérielles; ces fonctions seront exécutées de façon à appuyer les

programmes. On renforcera la gouvernance et la supervision des investissements dans la GI-TI et des projets en la matière, et un modèle amélioré de prestation des services de TI sera mis en place.

La gestion des biens immobiliers du Ministère sera améliorée et harmonisée avec le plan d'investissement et la Stratégie sur les locaux et les biens immobiliers au Canada d'Affaires mondiales Canada. Les biens ministériels seront gérés efficacement et affectés au moyen d'obligations plus strictes en matière d'assurance de la qualité, de gestion des marchés, de conformité et de gérance, y compris en ce qui a trait à la mise en œuvre du programme de rendement et de conformité des fournisseurs du Ministère.

Pour renforcer les processus de gestion du matériel, d'approvisionnement et de passation des marchés, on adoptera la politique et les directives du gouvernement du Canada sur la conformité et la supervision, et on améliorera l'harmonisation des politiques du Ministère au chapitre des locaux à bureaux, de l'entretien et de l'aménagement avec les normes du gouvernement du Canada.

Section III : Information additionnelle

3.1 État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Affaires mondiales Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du rapport sur les plans et les priorités sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants peuvent différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web d'Affaires mondiales Canada[42].

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2015-2016	Résultats prévus 2016-2017	Ècart (résultats prévus moins résultats attendus)
Total des dépenses	5 843 132 557	5 415 110 649	(428 021 908)
Total des revenus	42 674 544	42 932 172	257 628
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	5 800 458 013	5 372 178 477	(428 279 536)

3.2 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017 se trouvent dans le site Web d'Affaires mondiales Canada.

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars

Financement pluriannuel initial

Frais d'utilisation et redevances réglementaires

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- Aide au développement international
- Cour pénale internationale (CPI)
- Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL)
- Fonds pour la paix et la sécurité mondiales
- Institutions financières internationales
- Opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Organisation des États américains (OAS)
- Organisation des Nations Unies (ONU)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

[42] http://www.international.gc.ca/finance_draft/fofs-efp/fofs-efp_2016-2017.aspx?lang=fra

- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) - Administration civile
- Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- Programme canadien de l'innovation à l'international (PCII) (anciennement appelée la Programme de partenariats internationaux en Science et technologie)
- Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA)
- Programme de partenariat mondial (PPM)
- Programme de soutien sur les marchés mondiaux (PSMM)
- Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC)
- Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie
- Secrétariat du Commonwealth
- Subventions en remplacement des impôts sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada
- Subventions et contributions en appui aux relations universitaires

Stratégie ministérielle de développement durable

Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices

3.3 Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales telles que de faibles taux d'imposition, des exonérations, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*[43]. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

[43] www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Affaires Mondiales Canada
Téléphone : 1-800-267-8376 (sans frais au Canada) ou 613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)
ATS : 1-800-394-3472 (sans frais des États-Unis et au Canada seulement) ou 613-944-1310 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)
Télécopieur : 613-996-9709
www.international.gc.ca

Demandes de renseignements
Affaires Mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Courriel : enqserv@international.gc.ca
Téléphone : 1-800-267-8376 (sans frais au Canada) ou 613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)
Télécopieur : 613-996-9709

Autres coordonnées liées au portefeuille

Corporation commerciale canadienne
350, rue Albert, 7e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Téléphone : 1-800-748-8191 (sans frais au Canada) ou 613-996-0034 (dans la région de la capitale nationale et à l'extérieur du Canada)
Télécopieur : 613-995-2121
www.ccc.ca

Commission mixte internationale (section canadienne)
234, avenue Laurier Ouest, 22e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Téléphone : 613-995-2984
Télécopieur : 613-993-5583
www.ijc.org

Exportation et développement Canada
150, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Téléphone : 1-800-267-8510 (sans frais en Amérique du Nord) ou 613-598-2500 (dans la région de la capitale nationale)
ATS : 1-866-574-0451
www.edc.ca

Commission du parc international Roosevelt de Campobello
459, route 774
Welshpool (Nouveau-Brunswick) E5E 1A4
Téléphone : 1-877-851-6663 (sans frais) ou 506-752-2922 (dans la région)
Télécopieur : 506-752-6000
www.fdr.net

Centre de recherches pour le développement international
150, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1P 0B2
Adresse postale : C.P. 8500
Ottawa (Ontario) K1G 3H9
Téléphone : 613-236-6163
Télécopieur : 613-238-7230
www.idrc.ca

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1P 1C7
Téléphone : 1-800-465-1867 (sans frais) ou 613-239-5000
ATS : 1-866-661-3530 (sans frais) ou 613-239-5090
Télécopieur : 613-239-5063
www.ccn-ncc.gc.ca

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (*plans*) **:** Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (*priorities*) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (*results*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.